

CHAPITRE VI.

LA NATION GAULOISE. — SES NOMBREUSES TRIBUS. — SON UNITÉ.

Noms divers qu'ont portés les Gaulois, suivant les pays où ils s'établirent. — Ce sont les Romains qui les nommèrent Gaulois ; eux-mêmes se donnaient le nom de Celtes. — Les Aquitains, les Provençaux, les Belges étaient celtes, comme les autres. — La nation gauloise entre dans l'histoire 599 ans avant l'ère vulgaire. — Emigration de Sigovèse dans la vallée du Danube, et de Bellovèse dans la vallée du Pô. — Noms et pays des Gaulois qui émigrèrent. — Comparaison de la civilisation gauloise et de la civilisation européenne, à cette époque. — Les Gaulois avaient leur philosophie et leur poésie 115 ans avant la naissance d'Hérodote. — Unité de la nation gauloise. — Les Bretons sont de purs Gaulois. — Origine de leur nom. — Date de l'entrée des populations allemandes sur la rive gauche du Rhin. — Les Francs, les Bourguignons, les Wisigoths, les Normands oublièrent leur langue, et parlent gaulois. — Seuls, les Basques sont étrangers à la Gaule et à l'Europe. — Système de M. de Humboldt sur les Basques. — Il est repoussé par les faits. — Preuves. — L'unité gauloise a donc résisté à toutes les invasions. — Des tribus gauloises peuplent l'Espagne primitive, sous le nom d'*Ibères*. — Deuxième Invasion des tribus gauloises, sous le nom de *Celtibères*. — Époque approximative de la seconde invasion. — Faits qui les prouvent toutes deux. — Les Tyriens, les Carthaginois, les Grecs, les Romains n'altèrent ni la nationalité ni la langue gauloise des Espagnols. — Seuls, les Cantabres ou Vascons, race étrangère aux Celtes, conservent, en Espagne, leur nationalité et leur langue intactes. — Système et erreur de M. Bladé, qui a cru que les Cantabres étaient Celtes. — Les Basques doivent venir d'Afrique. — Tribu de l'Aurès qui parle un dialecte basque, et s'entend avec les Basques espagnols et français.

Quoique les Gaulois, par leurs établissements en Gaule, en Espagne, en Italie, en Illyrie, en Grèce, en Macédoine, en Thrace, en Asie Mineure, aient été, de tous les peuples anciens, celui qui occupa le territoire le plus étendu sur la surface du monde, il n'en est pas néanmoins un seul dont la nationalité ait été plus dissimulée sous les appellations nombreuses qu'ils reçurent, soit des divers pays habités par eux, soit de l'histoire, soit enfin d'eux-mêmes.

S'il est encore aisé de reconnaître les Gaulois sous les noms de Celtes, de Cimbres, d'Ambrons, de Bretons, d'Ibères, de Celtibères, de Galates, il l'est moins de les retrouver sous les noms de Ligures, de Iapodes, de Scordisques, de Bastarnes ; et il faut toutes les ressources de l'histoire et de la philologie réunies pour arriver à constater leur identité dans les Ombriens, les Sabins, les Pélasges, les Etrusques et enfin les Aborigènes, qui prirent le nom de Latins un peu avant la fondation de Rome.

C'est à caractériser la nation gauloise, à la suivre dans ses ramifications, à la dégager des dénominations nombreuses et variables de lieux, de temps, de traditions qui la masquent que ce chapitre va être consacré.

Le connu étant par sa nature le chemin le plus sûr et le plus droit pour arriver à l'inconnu, nous allons étudier d'abord la nation gauloise dans son siège le plus considérable, le plus notoire et le plus ancien, c'est-à-dire dans la Gaule proprement dite.

Sans blâmer ceux qui demandent jusqu'à la géologie, par la comparaison des formes humaines, le secret jusqu'ici impénétrable des rapports primitifs de la nation gauloise avec la race aryane, nous ne les imiterons pas. Nous prendrons les Gaulois dans l'Occident, à l'époque où l'histoire y constate leur présence, et nous les étudierons dans la Gaule, appuyé sur les autorités qui déterminent avec le plus de précision leurs établissements, leurs mœurs et leur langue, autorités dont les plus anciennes et les plus certaines sont Polybe, César, Strabon, Tite-Live, Diodore de Sicile, Méla, Tacite et Dion.

Il convient d'abord de dissiper la confusion introduite dans l'histoire de la nationalité et de la langue des Gaulois par leur double nom de Gaulois et de Celtes, et d'écarter en passant l'erreur de ceux qui ont cru que les Celtes et les Gaulois étaient deux peuples distincts, et le celtique et le gaulois deux langues différentes.

Cette confusion et cette erreur disparaissent entièrement devant les notions claires et précises que César, Strabon, Diodore de Sicile, Méla et Dion Cassius ont exprimées sur la Gaule et sur ses habitants.

Quelle est en effet l'idée la plus générale que César ait donnée de la Gaule ? — La voici :

« Toute la Gaule, dit-il, se divise en trois parties. L'une est habitée par les Belges ; l'autre par les Aquitains ; la troisième par ceux qui, dans leur propre langue, se sont donné le nom de Celtes, et que, dans la nôtre, nous appelons Gaulois (1). »

Dans cette délimitation géographique.

Où César place-t-il les Belges ? — Entre la Seine, la Marne et le Rhin.

Où place-t-il les Aquitains ? — Entre la Garonne et les Pyrénées.

Tout l'intervalle compris entre la ligne de la Seine et de la Marne, au nord, et la ligne de la Garonne, au midi, était donc habité, des Alpes à l'Océan, par ces nombreuses et puissantes tribus qui se donnaient à elles-mêmes le nom de Celtes, et auxquelles les Romains avaient donné le nom de Gaulois.

Ainsi, malgré cette double appellation de Celtes et de Gaulois, César constate qu'il n'y avait qu'une seule et même nationalité pour tous ces peuples de l'intérieur, allant de l'extrémité occidentale de la Bretagne à l'extrémité orientale de la Suisse, et qui occupaient environ les deux tiers de la Gaule.

La question que nous débattons ne reste donc plus à traiter que pour les habitants de la Belgique, au nord, et pour les habitants de l'Aquitaine, au sud.

Les peuples du nord étaient-ils gaulois, quoique belges ?

Les peuples du midi étaient-ils gaulois, quoique aquitains ?

Dans l'un comme dans l'autre cas, l'affirmative ne saurait être douteuse.

Après avoir dit des Aquitains que sous le rapport du corps ils ressemblaient moins aux Gaulois qu'aux Espagnols, Strabon ajoute : « Les *autres* Gaulois présentent entre eux le même aspect (2). »

Les Aquitains étaient donc Gaulois.

C'est ce que confirme Dion en parlant des Aquitains.

« Publius Crassus, dit-il, soumit en peu de temps toute l'Aquitaine. Ses habitants sont des Gaulois (3). »

De même, après avoir dit : « Toute cette nation, qu'on nomme gauloise ou galatique, est brave, guerrière, prompte au combat », Strabon ajoute : « On dit néanmoins que, dans cette nation, les Belges sont les plus renommés (4). »

Les Belges étaient donc Gaulois.

Or, étant Gaulois, les Aquitains et les Belges par cela même étaient Celtes, puisque *Celte* était l'appellation nationale, et *Gaulois* l'appellation étrangère.

D'ailleurs, la division générale de la Gaule indiquée par César résolvait déjà la question. Puisque, selon lui, toute la Gaule était divisée en *trois parties*, dont l'*une* était habitée par les Belges, l'*autre* par les Aquitains (5), il résultait naturellement de cette délimitation, purement géographique, que ces nations, en possession traditionnelle du territoire, étaient gauloises.

Cette vérité générale est exprimée par Méla, en disant que les Gaulois ne sont distingués que par des noms différents.

« Ces peuples, dit-il, ont trois noms ; ils s'appellent Aquitains, Celtes, Belges (6). »

Toutefois, et indépendamment des trois grandes parties dans lesquelles César partage la Gaule, il y en avait encore une quatrième, qu'il laisse à part, quoique très importante, parce qu'elle était déjà distraite, du temps de César, du territoire gaulois, et réunie à celui de la république romaine, sous le titre de Province. Cette quatrième partie de la vieille Gaule comprenait les pays appelés depuis lors la Savoie, le Dauphiné, la Provence, le Haut- et le Bas-Languedoc et le Roussillon.

Quelle était la nationalité des peuples de la Province romaine ? Étaient-ils Gaulois, c'est-à-dire Celtes ?

Rien de plus précis et de plus net que la réponse faite à cette question par Strabon et par Diodore de Sicile.

Strabon s'exprime ainsi : « Les peuples de la Province narbonnaise portaient autrefois le nom de Celtes. Je pense même que c'est d'eux que les Grecs ont emprunté cette dénomination de Celtes, pour l'appliquer à tous *les autres Gaulois* (7). »

Diodore de Sicile n'est pas moins explicite : « Il importe, dit-il, de faire une distinction que plusieurs ont négligée. Les peuples qui, à partir de Marseille, habitent à l'intérieur, soit vers les Alpes, soit vers les Pyrénées, se nomment Celtes. Ceux qui habitent au-delà de la Celtique, vers le midi, ou vers l'Océan, ou vers les monts Hercyniens, jusqu'à la Scythie, se nomment Gaulois. Les Romains, confondant depuis longtemps tous ces peuples, ont également donné le nom de Gaulois aux uns et aux autres (8). »

On le voit donc, tous les habitants de la Gaule, quelles que fussent leurs divisions et leurs dénominations géographiques ou administratives, portaient, comme étant synonymes l'un de l'autre, le nom de Celtes ou le nom de Gaulois. Le premier de ces noms était celui qu'ils

se donnaient eux-mêmes, dans leur langue ; le second était celui que les Romains leur avaient imposé, dans la leur.

En général, les écrivains latins nommaient le pays des Gaulois *Gallia*, Gaule ; les écrivains grecs le nommaient Κελτική, Celtique.

Quelques philologues modernes ont affecté de considérer les Bas-Bretons comme étant spécialement Celtes. On vient de voir que les Provençaux étaient aussi Celtes qu'eux. On pourrait peut-être même ajouter qu'ils l'étaient davantage, en ce sens qu'ils avaient porté ce nom avant toutes les autres tribus de la Gaule, parmi les peuples étrangers.

Il résulte de ce qui précède une conséquence féconde et manifestement logique. Puisque les Gaulois ou les Celtes étaient la même nation, le parler gaulois ou le parler celtique était naturellement la même langue. Mais n'anticipons pas, et réservons pour le chapitre suivant ce qui concerne l'exposé et l'histoire de la philologie de la Gaule.

Les explications qui précèdent dissiperont à l'avance, dans l'esprit du lecteur, la confusion qui résultait souvent de l'emploi de la qualification de Gaulois ou de celle de Celte, appliquée sans définition préalable à tel peuple ou à tel dialecte de la Gaule. Il restera désormais acquis que Gaulois ou Celte sont des désignations équivalentes, et que tout était celte ou gaulois, hommes et choses, entre le Rhin et les Pyrénées, les Alpes et l'Océan, à l'époque de César, et avant les invasions partielles et successives qui vinrent altérer, nous dirons à quelle époque et dans quelle mesure, les éléments de la nationalité de nos pères.

Sous le bénéfice de ces explications préliminaires, abordons maintenant le sujet de ce chapitre, c'est-à-dire l'unité de la nation des Gaulois, à partir du moment où cette nation illustre entre toutes apparaît au seuil des temps historiques.

Sans refuser, comme nous l'avons dit, la justice qui leur est due aux travaux des savants dont le but est d'expliquer les rapports incontestables, mais jusqu'ici mystérieux et inconnus, que les nations de l'Orient peuvent avoir eus avec les peuples de la Gaule, nous nous bornons à prendre ceux-ci au moment où ils entrent dans les temps historiques, pour n'en plus sortir. Tant qu'elles ne sont pas vérifiées par les faits, les hypothèses restent des hypothèses, et elles ne sauraient, à ce titre, servir de base à deux choses aussi essentiellement exactes que doivent être l'histoire et la philologie.

La nation gauloise apparaît avec certitude, et pour la première fois dans l'histoire, *cent quatre-vingt-dix-neuf ans* avant notre ère, l'an de Rome 154 (9).

En cette année, Ambigat, roi du Berri, considérant la difficulté de faire vivre dans un territoire restreint, couvert de bois, une population excessive, chargea Bellovèse et Sigovèse, fils de sa sœur, de se mettre à la tête de la jeunesse la plus belliqueuse, et d'aller chercher d'autres demeures dans des contrées lointaines, suivant la direction qu'indiqueraient les dieux.

Le sort ayant été consulté,

Sigovèse franchit le Rhin, et va coloniser la vallée du Danube et le revers septentrional des Alpes ;

Bellovèse franchit les Alpes par le mont Genève, où devait un jour passer Annibal, et il va coloniser les vallées du Tessin et du Pô.

Y a-t-il dans cette double émigration, qui versait, comme les eaux d'un vase trop plein, les populations gauloises sur le Danube et sur l'Italie, quelque chose de vague, d'incertain, de légendaire ? — Non, c'est un des points les mieux établis et les plus clairement exposés de l'histoire. Polybe, Tite-Live, Plin, Justin ont fidèlement cité et les noms des peuplades gauloises qui émigrèrent, et la contrée de la Gaule d'où elles partirent, et la contrée de l'Italie où elles s'arrêtèrent.

Chose digne de remarque ! il y a aujourd'hui près de deux mille cinq cents ans que Bellovèse et Sigovèse passèrent les Alpes Cottiennes et le Rhin, et les tribus mères d'où se détacha l'essaim de l'émigration gauloise occupent encore le même territoire sur le sol de l'antique patrie.

Nous conservons aux noms des tribus les formes latinisées que leur a données Tite-Live. C'étaient,

Les Insubres, peuple de la haute Bourgogne.

Les Bituriges, peuples du Berri.

Les Arvernes, peuples de l'Auvergne.

Les Sénons, peuples de Sens, de l'Auxerrois et du Nivernais.

Les Eduens, peuples d'Autun, de Châlons, de Mâcon, de Lyon.

Les Ambarres, peuples d'Ambérieux et d'Ambronay.

Les Carnutes, peuples de l'Orléanais, du Blaisois, du Vendômois, du pays chartrain.

Les Aulerques, peuples du Mans, d'Evreux et du Perche.

Les Salluves, peuples d'Arles et d'Aix-en-Provence.

Les Boïens, peuples de la Teste de Buch et du Marensin.

Les Lingons, peuples du plateau de Langres (10).

Telles sont les tribus gauloises qui, parties de leurs foyers, six cents ans avant l'ère vulgaire, allèrent s'établir en Italie, dans des contrées qu'elles occupent encore, et où elles apportèrent leur génie à la fois pastoral et guerrier, leurs mœurs et leur langue. Les peuples du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie et de l'Emilie, descendant de ces tribus, parlent encore cette langue, à peine déguisée sous des formes dans lesquelles nos soldats, durant les guerres d'Italie, ont toujours reconnu les patois de leurs villages.

Nous suivrons, dans un récit ultérieur, les courants énergiques et divers de cette émigration, qui, après avoir disséminé les Gaulois dans toute l'Italie, pris et détruit Rome, à l'exception du Capitole, les jeta sur l'Illyrie, l'Épire, la Grèce, la Macédoine, la Thrace, l'Asie Mineure, où cette race aventureuse et guerrière précipita ou maintint les monarchies nées de l'héritage d'Alexandre, et devint, par ses armes, l'appui recherché et redouté des États.

César, à l'époque de son expédition, trouva la nationalité gauloise constituée avec les éléments anciens qu'elle possédait six siècles auparavant. C'étaient les mêmes peuples, portant les mêmes noms, occupant les mêmes pays, parlant les mêmes dialectes.

Un peu plus tard, à partir du règne d'Auguste, des peuples étrangers seront introduits ou pénétreront de force en Gaule. Avant de raconter ces changements, il nous paraît utile d'indiquer sommairement les traits principaux de la nationalité et de la civilisation gauloises.

Nous résumerons d'abord, en un rapide tableau, l'état politique et intellectuel de l'Occident, à l'époque où les populations gauloises, étouffées dans leurs limites naturelles et dans leurs forêts, débordaient au-delà des Alpes et au-delà du Rhin.

Lorsque Bellovèse descendit en Italie, Rome n'était fondée que depuis 154 ans. Le grand-père du vieil Ambigat aurait donc pu voir Romulus. Tarquin l'Ancien régnait, et le Capitole ne devait être achevé que 80 ans plus tard (11).

C'était 5 ans avant la publication des lois de Solon à Athènes ;

12 ans avant la destruction du Temple de Jérusalem par Nabuchodonosor ;

109 ans avant la bataille de Marathon ;

243 ans avant la naissance d'Alexandre ;

352 ans avant la naissance d'Annibal ;

490 ans avant la naissance de César.

Rome n'avait pas de langue littéraire, car Ennius ne devait naître que 359 ans plus tard.

La Grèce n'avait ni histoire ni philosophie, car les Gaulois envahissaient l'Italie 115 ans avant la naissance d'Hérodote, et 129 ans avant la naissance de Socrate.

Les Gaulois ont donc été les premiers dans l'Occident une nation nombreuse et puissante.

Considérés en eux-mêmes, les Gaulois avaient les aptitudes des nations conquérantes, c'est-à-dire le génie pastoral et guerrier. Ils ne traînaient avec eux ni meubles ni marchandises : « Ils ne possédaient, dit Polybe, que des richesses faciles à transporter, des troupeaux et de l'or. Tout le reste leur était inconnu (12). » Durs autant que braves, ils couchaient par terre (13) ; leur mollesse n'allait pas au-delà d'un lit de feuilles (14).

Le courage des Gaulois était extrême et téméraire. Strabon dit que ce courage manquait de discernement (15). Toute querelle était vidée immédiatement, publiquement, et l'épée à la main (16). Diodore ajoute que cette bravoure avait pour fondement la croyance en l'immortalité de l'âme.

Ce dogme des Gaulois avait beaucoup frappé les Anciens : César mentionne la doctrine des Druides, Lucain la loue. Qui ne connaît ces vers :

Vobis auctoribus, umbrae
Non tacitas Erebi sedes, Ditisque profundi
Pallida regna petunt : regit idem spiritus artus
Orbe alio : longae, canitis si cognita, vitae
Mors media est. (...)

Inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animaeque capaces
Mortis, et ignavum rediturae parcere vitae (17).

Au combat, l'intrépidité des Gaulois effrayait les Romains, bons juges en matière de courage.

A la bataille de Télamon, port de Toscane, livrée par les consuls Lucius Emilius Papus et Caius Atilius, l'an de Rome 527, les Romains avaient en ligne, dit Polybe, cent mille hommes d'infanterie et treize mille hommes de cavalerie, moralement soutenus par une armée de réserve de cent cinquante-quatre mille fantassins et dix mille cavaliers, campés autour de Rome. « Tout ce qui restait de citoyens dans la ville, dit l'historien, était consterné, et croyait toucher à une catastrophe. (...) Ils sentaient renaître dans leurs âmes l'antique terreur que les Gaulois avaient jadis inspirée (18). »

Pris entre les armées des consuls, et faisant face des deux côtés opposés, les Gaulois montrèrent le courage le plus téméraire. Pour être plus dispos, les Insubres et les Boïens ne gardèrent que leurs chausses, avec un plaid léger, roulé autour de leur corps. Les Gésates, placés au premier rang, combattirent complètement nus, avec leurs colliers et leurs bracelets d'or. Ils agirent ainsi, dit Polybe, « par intrépidité et par amour de la gloire (19) ».

Tite-Live, détracteur perpétuel des Gaulois, prétend que si les Gésates combattirent nus, ce fut par arrogance et par une ostentation barbare (20). Il avoue néanmoins la condition d'infériorité dans laquelle les Gaulois se trouvaient placés, par la défectuosité de leurs armes (21).

Polybe, historien loyal, constate que les Gaulois ne furent vaincus qu'à cause de la mauvaise qualité de leurs armes. Au lieu d'épée, ils traînaient un long sabre, attaché à la ceinture par une chaîne de fer ou de cuivre, et appelé, il y a deux mille ans, du nom qu'il porte encore dans le midi de la France et en Espagne, *spata* (21). Ce sabre, mince et rond de la pointe, ne servait à frapper que de taille ; il ployait à chaque coup ; et le Gaulois, pendant qu'il redressait son arme sous son pied,

était percé par l'épée courte, à la fois aiguë et tranchante, du soldat romain, laquelle frappait d'*estoc* et de *taille*, ou *punctim* et *caesim*, comme dit Tite-Live, en parlant du sabre des Espagnols (22).

Tels furent longtemps nos énergiques ancêtres, voués au génie de la guerre, en aimant les audaces, en pratiquant les cruautés. C'était l'honneur du chef gaulois de rapporter, pendues au cou de son cheval de bataille, les têtes coupées des ennemis ; et lorsque l'une d'elles était celle d'un illustre adversaire, on en refusait son poids d'or (23). Il fut un temps où les Romains eux-mêmes déshonoraient leurs victoires par les mêmes férocités (24).

Cependant la civilisation a toujours prise sur les natures élevées. Selon l'observation de Strabon, les Gaulois, quoique toujours prêts à mettre l'épée à la main, étaient portés à l'étude et aux lettres (25). Nous parlerons plus loin de leurs Druides et de leurs Bardes. Ils aimaient le faste dans leurs vêtements et la richesse dans leurs armes. Ils relevaient leurs cheveux sur le front et les rejetaient en arrière, et ils portaient, avec les joues rasées, de longues et d'épaisses moustaches, filtrant, écrit Diodore, tout ce qu'ils buvaient (26). Leurs chausses avaient dans leur langue le nom de *bragues* (27), et ils avaient imaginé ces casques fermés, qu'on revoit au treizième siècle, et qui avaient pour cimiers ou des cornes de taureau, ou des becs d'oiseaux, ou des gueules de quadrupèdes. Les fonctionnaires portaient des habits brodés d'or (28).

Ainsi les trouva l'invasion romaine, divisés, dit Tacite, en soixante-quatre cités ou agglomérations politiques (29), comprenant chacune un grand nombre de tribus ou de villages, et formant, entre les quatre lignes du Rhin et des Pyrénées, des Alpes et de l'Océan, une population totale d'environ sept millions et demi d'habitants (30).

Toute la Gaule se reconnaissait une sorte de capitale politique et religieuse, ou ville sainte ; c'était Alise, bâtie, disait-on, par Hercule, et qu'illustra la chute glorieuse de Vercingétorix (31). Ce qui perdit la Gaule, après avoir perdu la Grèce, ce fut une confédération sans suprématie traditionnelle et acceptée.

C'est dans ces soixante-quatre cités et dans leurs villages qu'avaient leur siège ces dialectes ou patois que César et Strabon signalaient, et qui sont restés aussi nombreux et aussi divers qu'ils l'étaient de leur temps.

A l'époque où César soumit la Gaule, l'élément national était sans mélange dans la Province, dans l'Aquitaine et dans la Celtique. Les

populations allemandes, amenées par Arioviste, à la sollicitation des Eduens, et qui depuis seize ans occupaient alors une partie de la Bourgogne, venaient de repasser le Rhin, après la défaite de leur chef. Tout était donc alors celte ou gaulois, du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan, à l'exception de la lisière orientale de la partie de la Gaule dite Belgique, depuis le haut de la vallée des Vosges jusqu'au Waal.

Là se trouvaient établies depuis longtemps des tribus germanes, mêlées et alliées aux Gaulois, et sur lesquelles nous reviendrons.

A partir d'Auguste et de Tibère, nous allons voir des éléments étrangers s'établir sur quelques points latéraux du sol gaulois, depuis les Sicambres, qui furent les premiers, jusqu'aux Normands, qui furent les derniers ; mais constatons bien d'abord que, sous la réserve de ce qui précède, tout était national dans la Gaule avant l'arrivée des Allemands, établis par le gouvernement romain sur la rive gauche du Rhin, pour garder les passages du fleuve.

Si cette insistance est devenue nécessaire, la cause en est dans les systèmes de quelques historiens modernes, du nombre desquels est M. Amédée Thierry, qui a prétendu que les Bas-Bretons étaient non pas des Gaulois, mais des Cimbres, ou, comme il dit, des Kymris.

Restée une énigme pour les philologues superficiels, la langue bretonne est devenue aussi claire que toute autre, depuis que des écrivains initiés dès leur enfance à ses faciles mystères ont expliqué sa nature, ses règles, ses affinités congéniales avec tous les autres dialectes gaulois de l'Irlande, de l'Écosse et de la France. Étudiés avec une critique non moins attentive et non moins éclairée, les Bretons sont également sortis de cette pénombre où les reléguait une histoire fantasque et idéale, qui les affublait d'une nationalité vague, pour se dispenser des preuves qu'impose l'attribution d'une nationalité précise.

Aujourd'hui tous ces fantômes sont évanouis ; et aux yeux de l'histoire les Bretons sont de purs Celtes ou de purs Gaulois, comme les Limousins ou les Provençaux, de même qu'aux yeux de la philologie la langue bretonne est un pur dialecte de la Gaule, comme l'auvergnat ou le gascon.

Il y a plus ; l'abîme imaginaire qui séparait la langue bretonne des langues galloise, cambrienne et gaélique est comblé ; et il est prouvé définitivement que les idiomes parlés en Armorique, dans le comté de Cornouailles, dans le pays de Galles, en Irlande et dans les Hautes-Terres d'Écosse appartiennent à la famille des dialectes celtiques, dont l'innombrable variété couvre la France, l'Espagne et l'Italie.

Mais revenons aux Bretons, qui prirent ce nom au VIII^e siècle, et qui s'étaient appelés jusqu'alors Armoricaïns.

Les géographes grecs et romains, qui défiguraient toujours plus ou moins les noms étrangers, en les soumettant au système de déclinaison de leurs langues, donnaient aux trois grandes tribus des anciens Armoricaïns le nom de *Vénètes*, d'*Osismiens* et de *Curiosolites*. Les premiers correspondaient au diocèse de Vannes, les seconds aux diocèses de Quimper et de Léon. La découverte des ruines de Corseul a fait connaître l'emplacement de l'ancienne capitale des *Curiosolites*.

On lit dans les *Annales* d'Eginhard, sous la rubrique de l'année 778, que, la Bretagne d'outre-mer ayant été envahie par les Angles et les Saxons, un grand nombre d'insulaïres passèrent la mer, et vinrent s'établir à l'extrémité occidentale de la Gaule. Cette contrée était alors appelée par cela même, en dialecte armoricaïns, *Corn-Wall*, corne ou pointe de la Gaule ; nom latinisé sous la forme *Cornu-Galliae* et francisé sous la forme *Cornouaille*. A partir de cette époque, dit, sous la rubrique de l'année 917, l'auteur anonyme de la chronique éditée par Pithou, le pays de *Corn-Wall* prit le nom de Bretagne.

Ces émigrants, venus de la Grande-Bretagne et établis désormais dans la petite, étaient d'ailleurs de la même race et parlaient la même langue que les vieux Armoricaïns, lesquels étaient, comme on sait, de purs Gaulois. Cette identité de race et de langue est d'ailleurs unanimement affirmée par tous les chroniqueurs contemporains de l'émigration (32).

Toutefois, pendant que la famille armoricaïns se fortifiait à l'ouest par l'arrivée des émigrés de la Grande-Bretagne, elle s'affaiblissait à l'est par les conquêtes et les invasions successives des rois Francs. Les Bretons donnèrent à ces conquérants, établis sur leurs terres, le nom de Gallos. Au dixième siècle, la colonisation opérée par les rois des deux premières races avait déjà envahi les évêchés de Dol et de Saint-Malo et la partie de ceux de Saint-Brieuc et de Vannes avoisinant la Rance et la Vilaine.

Le territoire des anciens diocèses de l'Armorique se divisa dès lors ainsi, au point de vue des dialectes :

Dans Cornouaille, Saint-Pol-de-Léon et Tréguier, on ne parla que les dialectes bretons ; dans Hennés, Dol et Saint-Malo, on ne parla que les dialectes du centre de la France ; dans Nantes, Saint-Brieuc et Vannes on parla les uns et les autres.

Une ligne tirée de Châtelaudren, au nord, à l'embouchure de la Vilaine, au sud, séparerait donc assez exactement les Bretons gallos des Bretons bretonnants.

Ainsi, les habitants de l'Armorique, qui étaient originairement de purs Gaulois, n'ont pas vu s'altérer leur nationalité par l'arrivée des Bretons, auxquels ils durent leur nom moderne, puisque, de l'aveu de tous les contemporains, ces Bretons étaient Gaulois eux-mêmes. C'est ce qui sera prouvé plus amplement encore un peu plus loin, lorsque, dans l'histoire comparative des dialectes populaires ou des patois de la Gaule, nous montrerons que les dialectes bretons, identiques par leur nature, appartiennent tous à la famille générale des idiomes celtiques.

Arrivons maintenant aux irruptions que quelques éléments d'une nature absolument différente des Gaulois ont successivement opérées sur le territoire de la Gaule. Ces irruptions sont au nombre de trois :

L'irruption des Allemands au nord et à l'est ;

L'irruption des Basques au sud ;

L'irruption des Danois à l'ouest.

Huit ou dix peuples d'origine germanique occupaient dès l'arrivée de César dans la Gaule une lisière du territoire de la Belgique, le long du Rhin. Les principaux étaient, en descendant le fleuve, les *Triboces*, sur le territoire actuel de Strasbourg ; les *Trévires*, dans l'ancien diocèse de Trêves ; et les *Eburons*, groupés autour de Tongres et de Spa.

Les Nerviens, groupés autour de Cambrai et de Bavay, quoique considérés par quelques-uns comme d'origine étrangère, parce qu'ils descendaient des Cimbres, n'en étaient pas moins des Gaulois. D'abord, les auteurs anciens, Cicéron, Appien, Lucain et bien d'autres, ont considéré les Cimbres comme étant des Gaulois. Appien dit : « Les Celtes, qu'on appelle Cimbres (33). » Ensuite, dans le pays des Nerviens, ou dans le Hainaut, on a toujours parlé et l'on parle encore la langue romane, c'est-à-dire la langue gauloise.

Les populations d'origine allemande se trouvèrent donc concentrées dès le temps de César dans le territoire actuel de Strasbourg, où étaient les *Triboces*, et le long du Rhin, en descendant ; savoir :

Chez les Trévires, ainsi que parmi les tribus établies sur leur territoire où étaient les *Caracates*, les *Vangiens*, les *Némètes*, entre la Moselle et le Rhin, de Trèves à Worms et à Spire.

Chez les Eburons, ainsi que parmi les tribus appelées sur leur territoire, où étaient les *Condrusi*, les *Caeresi*, les *Aduatuci*, les *Poemani*, groupés, sur la rive droite de la Meuse, autour de Tongres, de Spa, d'Aix-la-Chapelle et de Düren.

A partir du règne d'Auguste ces populations allemandes furent considérablement augmentées. En vue de contenir les populations germaniques, Auguste créa, le long du Rhin, un grand système de camps retranchés, depuis *Vindonissa*, ou Windisch, au confluent de la Reus et de l'Aar, jusqu'à *Vetera*, ou Santen, en face et un peu au-dessous de l'embouchure de la Lippe. Il y établit les quatre légions dites de la Germanie supérieure, entre la Suisse et l'embouchure de la Moselle, et les quatre légions dites de la Germanie inférieure, entre l'embouchure de la Moselle et le Waal ; enfin, pour fortifier leur action, il fit transporter sur la rive gauche du Rhin, après la guerre heureuse de Drusus, au nombre de quatre cent mille, des *Ubiens* et des *Sicambres*, devenus ainsi alliés du peuple romain.

Les Ubiens furent placés sur le territoire de Cologne, et les Sicambres un peu plus bas, entre la Meuse et le Rhin, sur une partie de l'ancien territoire des Eburons. C'est Tibère qui établit les Sicambres, et Agrippa les Ubiens (34).

En résumé, si l'on compare, d'un côté, la partie de la Gaule Belgique occupée du temps de César par des peuples étrangers, au territoire placé en deçà du Rhin, où l'on parle aujourd'hui la langue allemande, on arrive à constater que depuis près de deux mille ans il n'y a rien eu de changé. La lisière occupée par les éléments germaniques ne s'est pas sensiblement élargie.

Toutefois, il n'y avait rien de commun entre cet établissement ancien et légal des Germains, placés ou tolérés par les empereurs dans la Gaule, sur la rive gauche du Rhin, pour en défendre l'accès (35), et l'invasion générale et violente qui rompit les barrières au commencement du sixième siècle.

L'invasion germanique s'opéra sur trois points, et par trois grandes nations. Au nord, par les Francs, qui s'établirent dans la Gaule Belgique, sur le territoire de Tongres ; à l'est, par les Bourguignons, qui se jetèrent dans la vallée du Rhône ; au midi, par les Wisigoths, venus en Italie des Pannonies, par le débouché des Alpes Carniques, et

qui, passés d'Italie dans la Gaule, s'établirent à l'ouest du Rhône, entre la mer, les Pyrénées et la Loire.

De ces trois nations, celle des Francs était la plus guerrière et la mieux organisée au point de vue militaire. Au bout d'un siècle, le royaume des Bourguignons était détruit, et celui des Wisigoths réduit aux villes maritimes de la Provence, depuis Agde et Maguelonne jusqu'à Elne. Au huitième siècle, les rois francs avaient remplacé dans la Gaule la puissance politique des Romains.

Comme le but de ce livre est principalement philologique, nous avons à nous demander quel trouble l'invasion germanique avait apporté dans les dialectes de la Gaule.

Les Francs et les Bourguignons étaient de purs Allemands, et parlaient les dialectes de l'Allemagne.

Les Vandales étaient aussi des Allemands, d'après Tacite (36) ; et Procope déclare que les Goths, les Wisigoths, les Gépides étaient de la même nation que les Vandales (37). Les Wisigoths étaient donc aussi des Allemands, et ils en parlaient la langue (38).

En résumé, l'invasion des Francs, des Bourguignons et des Wisigoths eut pour résultat d'introduire dans l'intérieur de la Gaule les dialectes allemands.

Qu'y sont-ils devenus ? — Ils s'y sont tous fondus, au contact de la langue gauloise, parlée par les populations autochtones et ambiantes.

Un témoin contemporain, Luitprand, évêque de Crémone, le déclare en disant que les Francs et les Bourguignons en s'établissant en Gaule y adoptèrent la langue des Gaulois (39).

Le gothique n'a laissé dans les dialectes du Midi aucune marque reconnaissable de son passage. Il s'éteignit, dit M. Max Müller, au neuvième siècle, après la chute des Goths (40).

Les dialectes parlés par les Francs et par les Bourguignons eurent une durée un peu plus longue. On les suit dans les textes jusqu'à la fin du dixième siècle.

En 665, Momolenus est nommé évêque de Tournai, après la mort de saint Eloi, parce qu'il parle également bien la langue *teutonique*, ou allemande, et la langue romane, ou gauloise (41). C'est en effet dans la Gaule Belgique et dans le Tournaisis que la nation des Francs s'était

établie ; et les deux populations avaient quelquefois des querelles, comme on peut le voir dans Grégoire de Tours (42).

En 750, saint Adalard, abbé de Corbie, dans l'Amiénois, parlait avec une égale perfection la langue *tudesque* et la gauloise vulgaire (43).

En 813, le troisième concile de Tours ordonne aux évêques et aux abbés de faire traduire les Ecritures en langue *théotisque* et en roman vulgaire (44).

En 842, Charles le Chauve échange à Strasbourg une promesse d'alliance avec son frère Louis le Germanique, et il prononce son serment en langue *teutonique*, tandis que Louis prononce le sien en langue romane (45) .

En 999, le pape Grégoire V, de la race royale des Francs, parle latin, gaulois vulgaire et *francique*, ou allemand (46).

Voilà la dernière mention que l'on trouve dans les chroniques de la langue allemande parlée dans l'intérieur de la Gaule. On ne la parlait plus dans l'Ile de France, même à la cour, car Hugues Capet parlait le dialecte gaulois de Paris. Nous avons déjà vu en effet, au chapitre II de ce livre, que Theodorinus, duc des Moselliens, ayant eu à envoyer un légat auprès du fils de Hugues Capet, son cousin, en l'année 987, fit choix d'un personnage reconnu comme très disert dans la *langue gauloise* (47).

D'ailleurs, à cette époque écrivait Luitprand, évêque de Crémone ; il constate que « les Francs qui habitaient dans la Gaule avaient accommodé leur langue sur celle des Gaulois (48) ».

Enfin, la langue des Francs était devenue si étrangère au pays de l'Ile de France, à la fin du onzième siècle, que les Allemands venaient y apprendre le dialecte gaulois, alors appelé *francique* (49), et qui un peu plus tard fut appelé *francès* ou *françois*.

La deuxième invasion qui aurait pu troubler l'unité philologique de la Gaule est celle des Basques, arrivée au septième siècle, sous le règne de Dagobert.

M. de Humboldt a donné quelque crédit à un système suivant lequel les Basques seraient les descendants des habitants primitifs de l'Espagne, et auraient occupé anciennement l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence et bien d'autres pays (50).

Ce système, que nos contemporains ont cru allemand, est français d'origine. Il appartient en propre d'abord à Joseph Scaliger, qui en a formulé les principes en ces termes : « C'est une langue étrange que le basque ; c'est le vieil espagnol (51) » ; il appartient ensuite aux éditeurs du savant Ménage, qui l'ont exposé dans la préface du dictionnaire de la langue française. M. de Humboldt n'a ajouté à l'idée générale de Scaliger et Ménage que deux choses, qui lui sont propres : une affirmation relative aux anciens Ibères, qu'il assure n'avoir eu qu'une seule langue ; et une thèse basée sur de prétendus radicaux de la langue euskara, thèse de laquelle il infère que les Basques ont occupé autrefois les pays où quelques-uns de ces radicaux se retrouvent.

L'affirmation et la thèse du savant allemand tombent également devant les faits.

D'abord, les Ibères ne furent pas un peuple spécial, naturel à l'Espagne, et possédant une langue unique ; l'histoire donna le nom général d'Ibères aux peuples d'origine diverse qui occupèrent l'Ibérie ou l'Espagne ; et chacun de ces peuples eut naturellement la langue de sa nationalité. C'est ce que constate Strabon. Ils en avaient plusieurs.

Après avoir dit que les habitants de la Bétique sont les plus instruits, qu'ils ont des monuments écrits de leur ancienne histoire, une littérature et des poèmes, il ajoute : « Les autres Ibères aussi ont des règles grammaticales, mais ils n'ont pas tous la même grammaire ni la même langue (52). »

Ce témoignage établit qu'avant l'ère vulgaire les Espagnols avaient non seulement plusieurs langues, mais plusieurs espèces de langues ; il exclut par conséquent l'hypothèse de M. de Humboldt, d'après laquelle l'Espagne n'aurait possédé qu'un seul idiome, qui aurait été le basque.

Le système du savant allemand sur le séjour ancien des Basques en Aquitaine, en Languedoc et en Provence ne résiste pas non plus à un sérieux examen ; mais exposons d'abord, avant de le caractériser, les circonstances parfaitement connues du passage des Euskaldunak, ou Basques, sur le versant septentrional des Pyrénées.

Il est d'autant plus étrange qu'on ait cherché des mystères dans l'établissement des Basques en France, qu'on ne citerait pas en Occident une nation mieux éclairée par la tradition depuis vingt siècles.

Les Basques entrent dans l'histoire pendant la guerre de Sertorius, à laquelle ils prirent une part active, puisque Pampelune a perpétué

dans la Navarre le nom et la victoire de Pompée (53). La renommée militaire des Basques en resta si établie, ainsi que leur loyauté, qu'Auguste avait pour la garde de sa personne, pendant la guerre contre Antoine, un corps de Calagurritains (54).

La nation des Basques occupait, sous divers noms de peuplades, l'espace compris entre l'Océan, les Pyrénées et l'Ebre jusqu'à la vallée du rio Aragon, qui forme à peu près la limite orientale de la Navarre. Ils n'en sortirent pas avant la chute de l'Empire romain en Occident. Ils y étaient encore du temps d'Ausone, vers l'an 393, comme le prouve sa lettre vingt-cinquième, adressée à saint Paulin (55) ; mais ils avaient franchi les Pyrénées, et ils faisaient des courses dans l'Aquitaine avant la mort de Fortunat, évêque de Poitiers, arrivée en l'année 609, ainsi que le prouvent les vers adressés par lui au comte Galactorius :

« Garde les frontières de la patrie ; (...) que le Cantabre te redoute ; que le *Gascon* errant craigne tes armes, et ne se confie plus à l'appui qu'il trouve dans les rochers des Pyrénées (56). »

En effet, on lit dans Frédégaire qu'en l'année 602 Théodebert, roi des Francs, et Théodoric, roi des Goths, les vainquirent, les soumirent à un tribut, et leur imposèrent un duc nommé Genialis (57) ; mais leur soumission ne dura que vingt-cinq ans.

Leur invasion régulière et leur établissement dans l'Aquitaine eurent lieu en 627. Profitant des troubles qui suivirent l'établissement des Mérovingiens dans ce pays, et attirés, dit Frédégaire, par Sidoc, évêque d'Eauze, ils occupèrent toute l'ancienne Aquitaine jusqu'à la Garonne (58).

Après dix ans de domination, ils furent rejetés sur les Pyrénées. Dagobert, la quatorzième année de son règne, envoya contre les Gascons une armée levée en Bourgogne, sous la conduite de Chadoinde, référendaire. Dix ducs et plusieurs comtes commandaient les divers corps de cette armée. Les Basques furent encore une fois soumis ; leurs seigneurs, ayant à leur tête leur duc Eginan, vinrent à Clichy implorer la clémence de Dagobert, lui jurer fidélité (59).

Cependant, la turbulence du caractère national l'emporta. On trouve encore les Basques insurgés en 745 et en 763 ; mais en l'année 766, le roi Pépin, à la tête d'une puissante armée, vint à Agen, passa la Garonne et déploya dans l'ancienne Aquitaine une énergie qui rangea définitivement les chefs sous la monarchie franque (60).

De toute l'ancienne Aquitaine, qu'ils avaient troublée pendant soixante-deux ans, et à peu près possédée pendant quarante, les Basques ne conservèrent que ce qu'ils ont encore, la Soule et une partie du Labourd.

Le pays tout entier jusqu'à la Garonne conserva néanmoins le nom des envahisseurs. L'ancien nom des *Basques* s'était déjà changé en celui de *Gascons* sous le roi Pépin, ainsi que le constate Frédégaire (61) ; et un document de l'année 864 fait connaître qu'à cette époque l'Aquitaine avait déjà pris le nom de *Gascogne* (62).

Telle est l'histoire des Basques, histoire claire, s'il en fut, depuis deux mille ans.

Eh bien, M. de Humboldt, réchauffant une vieille hypothèse de Scaliger et de Ménage, a fondé, sur des radicaux prétendus basques, un système d'après lequel les Basques auraient habité non seulement l'Aquitaine, mais le Languedoc, la Provence, l'Italie et même la Thrace. — Pourquoi pas le monde entier ?

Quelle est donc la base sur laquelle le savant allemand a échafaudé ses idées ? — La voici.

M. de Humboldt dégage péniblement, arbitrairement dans bien des cas, les racines d'un certain nombre de mots basques ; et toute contrée où les noms des villes, des rivières, des montagnes, des localités lui paraissent contenir une de ces racines appartenant à la langue euskara, ou basque, devient pour lui un pays jadis occupé par les Basques.

Voilà le rêve duquel un esprit sérieux et éminent a fait sortir un système ethnologique. Dans la moitié des cas, les prétendus radicaux sont des êtres de fantaisie ; dans l'autre moitié, ces soi-disant mots basques appartiennent à tous les patois de la France, certains au français lui-même.

Prenons quelques exemples.

D'après M. de Humboldt, toute contrée où des noms de lieux ou de rivières contiennent soit les radicaux *Ur*, *Gur*, *Egui*, *Berri* ; soit les mots *Cabia*, *Cerra*, *Croca*, a été primitivement habitée par des Basques.

Or, tous ces radicaux, tous ces mots, et il n'est pas surprenant qu'un Allemand l'ait ignoré, appartiennent encore à la plupart des dialectes parlés en France.

Croca, poussinière, est un mot celtique. On dit *Clueca* en espagnol et *Clouko* en gascon et en valaque.

Cerra, hauteur, est aussi celtique. On dit *Cerro* en espagnol, *Serro* en gascon, en languedocien et en catalan.

Cabia, cage, se prononce *Gabia*, *Gabio*, et a la même signification dans tout le midi de la France.

Berri ou *Barri* est un mot commun à l'auvergnat, au gascon, au provençal, au catalan, et signifie *ville nouvelle*, *faubourg*.

Egui, angle, appartient à tous les dialectes de la France. C'est l'*Aigu* français, l'*Agut* gascon, l'*Acutus* latin.

Gur, rond, est le gascon *Gurro*, boule. *Pé dé gurro*, pied bot. *S'engurrououa*, se pelotonner. *Gourrina*, en languedocien, rouler (63). En grec, Γυρος, α, ov, rond, ronde.

C'est surtout dans le travail relatif au radical *Ur*, ayant pour objet de prouver que les Basques ont habité primitivement le bassin de l'Adour, que se montre ce qu'il y a d'arbitraire dans sa méthode.

Il prend le nom latin de l'Adour, *Aturus*. Dans ce mot, il isole deux lettres, *Ur*, et il conclut que *Aturus* est incontestablement basque, parce qu'en basque *Ur* est la racine de *Urra*, eau.

D'abord, le nom du fleuve n'est pas *Aturus*. Cette forme défigure le nom primitif, local, populaire, qui était, avec l'article inhérent à la langue gauloise, *La Dour*, et *La Dou*. La preuve que l'on disait *La Dour*, il y a deux mille ans, c'est que Tibulle a employé ce nom, en parlant des victoires de Messala en Aquitaine :

Quum tremeret forti milite victus *Atur* (64).

En prononçant l'*u* à la romaine, c'est-à-dire *ou*, le mot *Atur* devient *Atour* ou *Adour*. Ptolémée, adoptant la même forme, nomme le fleuve Ἄτουρις, *Atouris*.

Le peuple de la vallée disait *La Dou*. En effet, trois affluents, assez humbles pour avoir échappé aux Grecs et aux Romains, ont conservé cette forme. Les deux premiers, du genre masculin, se nomment *Mi-Dou* ou *Demi-Dou* ; le troisième, du genre féminin, se nomme *Douzo*. Néanmoins, *Dou* et *Dour* ont signifié *eau* en gaulois, car *Dour* a

évidemment engendré *Dourno*, cruche, comme *Aïgo* a engendré *Aiguière*.

Le mot *Dour* est donc celtique, et non basque.

Le dialecte bas-breton a conservé *Dour*, pour eau ; le dialecte piémontais a conservé *Doira*, pour canal, ruisseau. *Douro*, *Doubs*, *Durance*, l'ancien nom de Reims, *Duricortora*, sont évidemment des formes du même mot.

Virgile, qui était de la Gaule cisalpine, n'a-t-il pas parlé gaulois lorsqu'il a nommé la mer DORIS *amara* (65), l'eau amère ?

Ce serait donc faire violence à l'histoire et à la philologie que de s'arrêter aux considérations vagues et subtiles au nom desquelles M. de Humboldt a voulu rompre l'unité de la nation gauloise, en présentant les Aquitains comme des descendants des Basques (66).

Ce système, qui a eu de notre temps une sorte de fraîcheur et de renouveau, était déjà usé lorsque M. de Humboldt a réussi à le remettre en crédit. Il avait été exposé au dix-huitième siècle par l'éminent philologue Lorenzo Hervaz. On en retrouvera toutes les parties, reprises plus tard par M. de Humboldt, dans le tome I^{er} de l'édition originale de son *Catalogue* (67).

La troisième invasion étrangère, celle des Normands, ou Danois, n'exige que quelques mots.

On sait que Charles le Simple fit la paix avec Rollon, duc des Normands, en l'année 911, moyennant la cession de la partie de la Gaule qui porta depuis lors le nom de Normandie, et le domaine direct de la Bretagne. Le chef normand se convertit au christianisme, reconnut le roi pour son suzerain et épousa sa fille. Trente-deux ans plus tard, en 943, mourait Guillaume Longue-Epée, deuxième duc de Normandie, laissant un fils unique, encore enfant, nommé Richard.

Justement préoccupé de l'éducation de son fils, Guillaume voulut surtout qu'il sût parler le danois, langue de sa race et de sa nation, afin de pouvoir communiquer directement avec ses vassaux et avec ses soldats. Or, voici les instructions que Guillaume donna directement, à ce sujet, à l'un des seigneurs de sa cour, nommé Bothon, en le chargeant de l'éducation de Richard :

« Dans la ville de Rouen on emploie beaucoup plus la langue *romane* que la *danoise*, tandis qu'à Bayeux la danoise est plus fréquemment

usitée que la romane. Je désire donc que mon fils soit conduit prochainement à Bayeux ; je veux que là, Bothon, il soit sous ta garde, élevé et instruit avec grand soin, incité à l'étude de la langue danoise, à laquelle il faut qu'il s'attache, afin d'être un jour capable de disputer facilement avec ceux de sa nation (68). »

De ces détails, tirés de la chronique de Dudon de Saint-Quentin, et confirmés littéralement par le poème de Benoît sur les ducs de Normandie (69), il résulte bien clairement que moins d'un demi-siècle après leur établissement dans la Gaule les Normands arrivés avec Rollon avaient oublié presque toute la langue danoise, et qu'en tout cas la langue romane ou gauloise prévalait contre la leur.

Un siècle plus tard, lorsque Guillaume le Bâtard conquiert à Hastings la couronne d'Angleterre, les Normands avaient pleinement adopté la langue gauloise, puisque, d'après le témoignage formel d'Ingulfe, Guillaume l'imposa aux seigneurs anglais de sa cour, et la fit enseigner dans les écoles, à partir de l'année 1067.

Enfin, la quadruple invasion du nord, de l'est, du sud et de l'ouest n'altéra en rien l'unité philologique de la Gaule. La langue de nos pères ne fut entamée ni par les Francs, ni par les Wisigoths, ni par les Basques, ni par les Normands. Les idiomes de ces peuples ne poussèrent aucune racine dans le sol.

Ce serait même un phénomène digne de l'attention de la science, que la résistance vingt fois séculaire de la langue gauloise à l'action des idiomes ambiants, si cette résistance ne s'expliquait très aisément par la nature même des choses.

Depuis deux mille ans passés la langue gauloise côtoie la langue allemande à l'est, de Verviers à Fribourg, par Arlon, Saint-Avold, Scheldestadt et Delemont.

Depuis le septième siècle elle côtoie la langue basque, au sud-ouest, dans les arrondissements de Mauléon et de Bayonne.

La séparation est un ruisseau, un chemin, une haie, un simple fossé, c'est-à-dire qu'elle est idéale. Quoique idéale, cette ligne n'a jamais été franchie. Deux villages sont à quelques centaines de pas ; l'un parle wallon ou lorrain, l'autre parle allemand ; celui-ci parle béarnais ou gascon, celui-là parle basque.

Pourquoi cela ? Pourquoi les habitants de ces villages, qui ont besoin de communiquer, apprennent-ils la langue les uns des autres, sans

oublier la leur, au lieu de fondre les deux langues en une seule, ce qui semblerait plus simple et plus logique ?

Les deux langues, quoique vivant côte à côte depuis quinze ou vingt siècles, ne peuvent pas glisser l'une dans l'autre, s'unir et se fondre en une seule, parce qu'elles sont de nature différente et opposée.

Le gaulois, langue qui décline ses substantifs avec des prépositions, ne peut pas se fondre dans l'allemand, qui les décline avec des désinences.

Le gaulois, qui a mille ou douze cents verbes, et qui les conjugue surtout avec des auxiliaires, ne peut pas se fondre dans le basque, qui n'a qu'un seul verbe, et qui le conjugue à tous les modes et à toutes les voix, avec des flexions infinies.

Un Allemand peut donc apprendre le français, et un Français peut apprendre l'allemand ; un Basque peut apprendre le français, et un Français peut apprendre le basque ; mais il n'est au pouvoir ni des hommes ni de Dieu de faire de l'allemand et du français, du basque et du français, une langue unique et fusionnée.

Leur génie distinct et contraire s'y oppose.

Voilà pourquoi il est naturel que, bien qu'ayant vécu côte à côte pendant tant de siècles, le gaulois et l'allemand, le gaulois et le basque ne se soient jamais fondus, ou même alliés.

C'est là un fait logiquement déduit de la nature des choses, et dont le grand philologue Lorenzo Hervaz donne l'explication en ces termes :

« L'artifice particulier à l'aide duquel en chaque langue les mots sont disposés ne dépend pas du génie de l'homme, et encore moins de son caprice. Cet artifice est propre à chaque langue, et découle de sa nature. Les nations, à l'aide de la civilisation et de la science, sortent de la barbarie et deviennent plus ou moins éclairées et sages ; mais il n'est au pouvoir d'aucune d'elles de changer les conditions grammaticales de sa langue respective (70). »

La thèse qui fait l'objet de ce chapitre repose sur deux idées connexes et inséparables, qui sont la nationalité identique des idiomes de la France, de l'Espagne et de l'Italie, et la communauté de leur nature gauloise ou celtique.

Ces deux idées supposent que des tribus gauloises ont occupé, à diverses époques et sous divers noms, les principaux territoires de ces trois pays. Ce qui précède a mis ce fait en lumière pour ce qui touche le territoire de la France ; il reste à démontrer qu'il s'étend, avec une égale certitude, d'abord à l'Espagne et ensuite à l'Italie.

Nous allons nous attacher premièrement à l'Espagne.

Toutefois, avant d'étudier la nationalité des peuples qui ont occupé et qui occupent encore le territoire de l'Espagne, il convient de vider deux questions préliminaires, qui simplifieront le sujet, et qui sont relatives la première au nom de ce pays, la seconde à sa division ancienne et moderne.

La péninsule espagnole, depuis l'époque reculée où elle est entrée dans l'histoire, a porté deux noms, celui d'*Ibérie* et celui d'*Espagne*.

Tout le monde convient que le nom d'*Ibérie* fut donné au pays à cause de l'Ebre, fleuve que les Grecs appelaient *Iber*, Ἴβηρ ; mais nul ne saurait dire la cause qui lui fit donner le nom d'*Espagne*, que les Grecs écrivaient *Ispania*, Ἰσπανία. Justin, le seul qui ait essayé d'expliquer l'origine de ce deuxième nom, le fait venir d'*Hispanus*, sans ajouter si ce nom désignait une rivière ou un homme (71). Porphyrogénète dit que cet Hispanus était un géant (72).

Lequel de ces deux noms fut employé le premier chez les peuples étrangers ? Il n'est pas douteux que ce n'ait été le nom d'*Ibérie*, parce que c'était celui que les historiens et les géographes grecs employaient de préférence, et qu'ils furent les premiers qui écrivirent sur la Péninsule. Appien constate que si quelques-uns la nommaient jadis *Ibérie*, elle portait de son temps le nom d'*Espagne* (73) ; et Strabon ajoute que les Romains employaient indifféremment l'un et l'autre nom (74).

Deux raisons concoururent à faire donner à l'Espagne le nom de l'Ebre, comme on donna à l'Inde le nom de l'Indus, et à l'Égypte le nom du Nil, appelé par les grecs Αἴγυπτος, *Egyptos* (75). On ne connut longtemps que la partie de l'Espagne voisine du fleuve et du littoral, entre les Pyrénées et les Colonnes d'Hercule. Tout le centre et tout l'ouest de l'Espagne n'avaient pas encore de nom du temps de Polybe, qui écrivait 130 ans avant l'ère vulgaire (76) ; et ces contrées venaient alors d'être récemment découvertes (77). L'Ebre était donc le principal cours d'eau de l'Espagne primitivement visitée, et il passait pour la couper en deux moitiés égales (78).

Voilà, résumé en peu de mots, ce qui a trait au nom ancien de la Péninsule.

Si nous descendons jusqu'au règne d'Auguste, époque à laquelle l'Espagne était pacifiée et entièrement soumise aux Romains, son territoire était administrativement divisé en trois provinces, qui étaient, en partant des Pyrénées et en suivant les bords de la mer intérieure et de l'Océan, la Celtibérie, ou Tarraconaise, la Bétique et la Lusitanie.

La Celtibérie, ou Tarraconaise, comprenait plus de la moitié de l'Espagne. Elle commençait, sur l'Océan, à la rive droite du Douro ; et sa limite extérieure, après être remontée au nord jusqu'aux frontières de la Gaule, suivait la ligne des Pyrénées jusqu'à Port-Vendres, et descendait ensuite, au sud, le long de la Méditerranée, jusqu'au cap que les anciens appelaient *Promontorium Charidemi*, et qui porte en espagnol le nom de *Cabo de Gata*. La limite intérieure, beaucoup moins précise, peut être néanmoins figurée à peu près par une ligne tirée du Douro au cap de Gata, et passant par Salamanque, Talavera, Almaden et Andujar.

Cette vaste contrée comprenait donc la Galice, les Asturies, le nord du royaume de Léon, la Navarre, la vieille et la nouvelle Castille, l'Aragon, la Catalogne, le royaume de Valence et le royaume de Murcie.

La Bétique, partant du cap de Gata, contournait le détroit appelé par les anciens *Fretum Herculeum*, par les modernes détroit de Gibraltar, et s'avancait à l'ouest jusqu'à l'embouchure de la Guadiana, comprenant le royaume de Grenade et l'Andalousie.

La Lusitanie commençait à la rive droite de la Guadiana et finissait à la rive gauche du Douro, comprenant le Portugal actuel, avec les Algarves, au sud, et le territoire compris entre le Douro et le Minho, au nord.

Ceci dit sur le nom et la division de l'Espagne au temps d'Auguste, venons à ses habitants, qui portèrent de toute ancienneté le nom d'Ibères ou d'Espagnols, dénomination générale et collective, s'appliquant à l'ensemble des groupes, sans préjuger la nationalité ou la race d'aucun d'eux.

Quelle était la nationalité des Espagnols ou des Ibères ?

A cette question, posée en termes trop généraux, et par cela même mal posée, il faut substituer celle-ci :

A quelles nations appartenait les divers peuples qui occupèrent primitivement, ou qui s'approprièrent successivement le sol de l'Espagne ?

Posée ainsi, la question se simplifie, et elle permet d'apercevoir et de distinguer du premier coup d'œil les trois sortes d'occupants qui se rencontrèrent à un moment donné en Espagne, et qui furent :

Premièrement, des peuples agricoles, pasteurs et guerriers, divisés en un grand nombre de tribus, portant divers noms, ayant habituellement, pour refuge, au centre de leur territoire, une ville, qui était aussi le siège de leur gouvernement.

Deuxièmement, des navigateurs débarqués à l'embouchure des rivières, où ils s'établirent en colonies marchandes, pour faire des échanges avec les peuples précédents, déjà établis dans l'intérieur.

Troisièmement, des conquérants, venus d'Afrique ou d'Italie, avec des flottes et des armées, non pour peupler le territoire, mais pour le soumettre, s'approprier son commerce, ses richesses, en tirer des tributs et des soldats.

Voilà les trois éléments bien distincts des peuples anciens qui occupèrent l'Espagne.

Il est d'ailleurs bien évident que, sur ces trois espèces d'occupants, la première, seule, constituait le fond même des nations autochtones de l'Espagne, et dont la réunion porta le nom de peuple ibère ou espagnol. Les deux autres espèces d'occupants influèrent plus ou moins sur la civilisation et sur les destinées de la première ; mais elles restèrent à l'état d'éléments latéraux, extérieurs et secondaires, par rapport aux habitants qui avaient les premiers occupé le sol, et qui avaient été le noyau primitif du groupe général et la cause de son développement ultérieur.

En effet, les marchands étrangers ne seraient pas venus s'établir sur les côtes d'Espagne s'il n'y avait eu déjà, à l'intérieur, des habitants avec lesquels ils se proposaient de faire des échanges ; et des conquérants ne seraient pas survenus plus tard, et à leur tour, s'ils ne s'étaient pas promis, comme compensation de leurs dépenses et de leurs chances de guerre, l'accroissement de richesse et de force qui résulte de la soumission d'un pays déjà organisé et puissant, en état d'apporter au vainqueur des troupes et des subsides.

Ainsi, pour bien apprécier la nationalité des tribus comprises sous la dénomination générale d'ibères, il faut écarter comme éléments extérieurs, accessoires, transitoires de cette nationalité et les Phéniciens, qui fondèrent Gadès, et les Zacynthiens, qui fondèrent Sagonte, et les Rhodiens, qui fondèrent Rhodes, et les Phocéens, qui fondèrent Ampurias, Denia et Malaga, et les Carthaginois, qui soumièrent la plus grande partie de l'Espagne orientale, et enfin les Romains, qui, après avoir chassé les Carthaginois, soumièrent toute la Péninsule : la nationalité ibérienne veut être recherchée et étudiée dans les populations qui occupèrent primitivement l'Espagne et qui, même sous les vainqueurs, conservèrent invariablement le sol.

Nous allons montrer, à l'aide de l'histoire et de la philologie, qu'il n'y a dans toute l'Espagne que deux éléments de nationalité : un élément général, presque universel, qui est gaulois ou celte ; un élément particulier, restreint, localisé, qui est cantabrique, ou basque.

Les Espagnols et les Portugais sont, comme les Français et les Italiens, des hommes de race et de langue gauloises. Les Basques sont, par la race comme par la langue, un peuple étranger à l'Espagne et à l'Europe, et dont nous aurons, après tant d'autres, à rechercher la patrie primitive.

Commençons par l'élément général, presque universel, de la nationalité espagnole, qui est l'élément celte ou gaulois.

Comme tous les autres pays, l'Espagne a été peuplée par des tribus successives, accourues du dehors.

D'où venaient les tribus qui occupèrent le sol de l'Espagne ?

A ce sujet, deux choses sont incontestables ; comme l'Italie, l'Espagne a été peuplée par les Gaulois : comme l'Italie, l'Espagne a été peuplée en deux reprises, et à deux époques différentes.

L'histoire offre en effet trois documents formels, servant à constater les deux émigrations gauloises qui, à un long intervalle l'une de l'autre, ont couvert, occupé et fécondé le sol de l'Espagne.

Le premier est un passage d'Hérodote, écrivain grec très ancien, cité par Etienne de Byzance et par Photius, faisant connaître la direction de la première émigration gauloise.

Le second est un passage de Diodore de Sicile, indiquant, d'après une tradition universellement acceptée, les conditions de la deuxième

invasion, ainsi que l'accord survenu entre les nouveaux Celtes et les anciens, déjà établis sur le sol espagnol.

Le troisième est un passage de Strabon, relatif à l'époque de la deuxième émigration, et permettant non pas de lui donner une date précise, mais de délimiter, à l'aide d'un synchronisme certain, une phase historique durant laquelle cette deuxième émigration s'opéra.

Exposons les faits qui résultent de ces trois documents :

Le passage d'Hérodote, conservé par Constantin Porphyrogénète, dans son traité sur *l'Administration de l'empire*, s'exprime ainsi :

« Ce peuple ibérien, que je dis être établi le long de la mer, quoiqu'il ne soit qu'une seule et même nation, est divisé en plusieurs tribus, distinguées par des noms différents.

« Celle qui occupe la partie la plus occidentale se nomme la tribu des Cynètes. En partant d'elle, et en se dirigeant vers le septentrion, on trouve la tribu des *Glètes*. Puis viennent d'abord celle de *Tartesse* ou des *Tartessiens*, ensuite celle des Elusiniens ; plus loin, celle des Mastiniens ; en dernier lieu, celle des Celcianiens (79). »

Il serait inutile de s'appesantir sur l'exactitude de ces désignations ; elles sont confirmées par le témoignage des géographes plus récents ; mais il est indispensable de montrer immédiatement que ces tribus d'Ibères, établies en Espagne le long de la mer intérieure, étaient gauloises, et venaient du versant septentrional des Pyrénées.

La démonstration sera évidemment accomplie s'il est prouvé que parmi ces tribus, appartenant toutes à la même nation, les plus avancées d'entre elles vers le sud de l'Espagne, celles qui touchaient aux Colonnes d'Hercule, étaient incontestablement gauloises, et même que la plus avancée de toutes, celle des Cynètes, venait du littoral du Roussillon, où les traces de son établissement primitif ne sont pas encore effacées.

Les *Cynètes* portaient aussi, dans les anciens historiens grecs, le nom de *Cynésiens*. Hérodote leur donne le premier au livre LXIX (??) et le second au livre II de son histoire. Il les place, comme Hérodote (??), tout près des Colonnes d'Hercule, et déclare, à deux reprises, que les tribus qui les environnaient étaient celtes ou gauloises.

« Les Celtes, dit-il, sont au-delà des Colonnes d'Hercule [par rapport à Hérodote] ; ils touchent aux Cynésiens, qui sont les derniers peuples de l'Europe, du côté du couchant (80). »

« Les Celtes, dit-il encore, sont les derniers peuples de l'Europe, du côté de l'Occident, si l'on excepte les Cynètes (81) ».

La nationalité celtique des tribus ibériennes établies au nord des Cynètes, et immédiatement après eux, est donc incontestable. Celle des Cynètes eux-mêmes ne l'est pas moins.

Dans son poème sur les *Régions maritimes*, composé d'après les anciens géographes grecs, Festus Avienus place les Cynètes dans le Roussillon, le long de la plage comprise entre Argelès et la Salenque.

« Après les monts Pyrénées, dit-il, s'étendent les sables du rivage cynétique, largement sillonnés par le fleuve Roschinus (82). »

Tout le monde reconnaîtra aisément dans ce rivage cynétique la plage actuelle de Canet. Ce nom gaulois traduit exactement le grec Κυνήτος, *Cynète*, qui, comme *Canet*, veut dire *petit chien*.

Festus Avienus place d'ailleurs les Cynètes émigrés en Espagne au lieu même où les ont établis les autres géographes, à l'extrémité de l'Europe occidentale (83). Il ajoute, pour préciser encore mieux leur situation, que le fleuve Anas, ou la Guadiana, traverse leur territoire. « Le fleuve Anas coule à travers le pays des Cynètes (84). »

La nationalité gauloise des premiers occupants du sol de l'Espagne, au moins pour celles de leurs tribus établies sur les côtes du Sud-Ouest, entre le Guadalquivir et la Guadiana est donc nettement prouvée. Avant d'étendre la démonstration aux autres tribus, il est nécessaire de constater le caractère et d'essayer de fixer l'époque de la deuxième émigration.

D'accord sur ce point avec toute la tradition, Diodore de Sicile raconte, en ces termes, comment les Ibères, c'est-à-dire les premiers occupants du sol de l'Espagne, furent troublés par une irruption de nouveaux Celtes, qui prirent le nom de Celtibères.

« Des *Ibériens* et des *Celtes*, après s'être fait la guerre pour se disputer leurs territoires, la terminèrent par un traité dans lequel il fut convenu qu'ils habiteraient en commun la contrée en litige ; et comme, à la suite de ce changement, ils s'unirent réciproquement par des mariages, ils se confondirent bientôt en un seul peuple, qui de ce

mélange prit le nom de *Celtibères*. Formés de ces deux nations puissantes, ainsi réunies, et possédant d'excellentes terres, les Celtibères atteignirent le plus haut degré de gloire, et résistèrent pendant longtemps aux Romains, qui ne sont qu'avec peine parvenus à les subjuguier (85). »

Il résulte clairement de ce passage deux choses importantes.

Premièrement, que la deuxième émigration pénétra en Espagne longtemps après la première, puisque le sol était déjà occupé, et que les nouveaux émigrants durent obtenir une part du territoire par la force.

Deuxièmement, que les derniers émigrants étaient aussi des Celtes, comme les premiers, et que l'élément nouveau de population qu'ils introduisirent en Espagne n'altérait pas la nature complètement gauloise de l'élément ancien.

A partir de ce moment il y eut en Espagne deux noms généraux de peuple, les *Ibères* et les *Celtibères* ; mais il n'y eut toujours qu'une seule nationalité génératrice, la nationalité celtique ou gauloise.

Est-il possible de fixer avec quelque précision l'époque de la deuxième entrée des Gaulois en Espagne ? On ne peut malheureusement la déterminer que par approximation.

Xénophon, qui écrivait trois cent cinquante ans environ avant l'ère vulgaire, connaissait les Ibères et les Celtes, envoyés par Denys l'Ancien, trente-trois ans avant l'expédition d'Alexandre contre Darius, au secours des Spartiates contre les Thébains ; il ne paraît pas avoir connu les Celtibères (86).

Hérodote, qui florissait un siècle plus tôt, a également parlé des Celtes et des Ibères ; il n'a rien dit des Celtibères.

Il semble donc que les Celtibères, peuple formé sous une dénomination nouvelle, à la suite de la deuxième émigration gauloise en Espagne, devraient être postérieurs au cinquième et même au quatrième siècle avant l'ère vulgaire ; mais ce ne peut être là qu'une fausse apparence, ayant évidemment pour cause la lenteur avec laquelle la connaissance des événements de l'Occident parvenait en Grèce. La deuxième et grande émigration des Gaulois en Italie et dans la vallée du Danube eut lieu, comme on sait, l'an 599 avant l'ère vulgaire. Les tribus gauloises ne se seraient pas lancées vers des pays inconnus si en ce moment même il fût resté de grands territoires vacants au-delà des Pyrénées, bien plus aisées à franchir que les Alpes.

Il est donc raisonnable de supposer que la deuxième émigration des Gaulois en Espagne est un peu antérieure à la deuxième émigration en Italie, à moins qu'elles ne soient toutes deux à peu près contemporaines, ce qu'un passage de Strabon semble autoriser à penser.

En effet, parlant des Espagnols en général, il dit : « S'ils avaient voulu réunir toutes leurs forces pour se défendre, ils n'auraient pas vu la meilleure partie de l'Espagne subjuguée par les Carthaginois, avant eux par les Tyriens, ensuite par les Celtes, qui sont appelés aujourd'hui *Celtibères* et *Bérons* (87). »

Strabon place donc la deuxième émigration des Gaulois en Espagne, celle qui a produit les Celtibères, avant les établissements des Carthaginois. Or, les historiens sont généralement d'accord pour fixer la date de ces établissements à l'époque du siège de Tyr par Nabuchodonosor, lequel répond à l'an 572 avant l'ère vulgaire.

Voilà donc l'Espagne peuplée par deux émigrations parties de la Gaule.

Les éléments déjà connus de la première sont celtiques, et portent le nom d'Ibères.

Tous les éléments de la seconde le sont aussi, et portent le nom de Celtibères.

Avant de rechercher à quelle époque et par quelle voie a pu s'introduire l'élément étranger, c'est-à-dire l'élément cantabrique ou basque, il convient de préciser le territoire occupé par chacune des deux émigrations successives, afin de mesurer plus tard, au point de vue de la philologie, la nature et le nombre des dialectes que toutes deux ont versés sur le sol de la Péninsule.

Le peuple celtibérien occupait à peine le quart de la région dite Celtibérie, dans la division administrative opérée par Auguste.

Cette région était une division purement administrative, sans rapport réel avec l'agglomération celtique dont elle avait pris le nom. C'est une vérité que Strabon exprime en ces termes : « Les Celtibères, devenus puissants, donnèrent leur nom à toutes les contrées environnantes (88). »

Le peuple dit celtibérien occupait le bassin de l'Ebre, et s'étendait, du côté du midi, jusqu'au Guadalaviar. Il couvrait ainsi la moitié septentrionale des deux Castilles, le sud de l'Aragon et le nord du royaume

de Valence. A l'ouest il s'arrêtait un peu au-delà du Douro, et à l'est il s'étendait jusqu'à la Méditerranée.

Pline dit formellement que Clunta, aujourd'hui Corugna del Conde, était la dernière ville des Celtibères à l'ouest (89). Cette ville était chef-lieu de juridiction, et elle se trouvait sur la rive gauche du Douro, un peu au-dessous de Numance.

L'appellation de Celtibères comprenait un assez grand nombre des tribus gauloises établies dans le pays que nous venons de délimiter.

Il y en avait quatre de principales (90) : les Arévaques, les Pélendons, les Bérons et les Vaccéens.

Chacune de ces grandes tribus comprenait un certain nombre d'agglomérations ou de cités secondaires.

Ptolémée, celui de tous les géographes qui a dressé le catalogue des peuples avec le plus de détail et de précision, attribue :

Aux Arévaques, dix villes (91), parmi lesquelles *Seguntia*, Siguenza, sur le Henarez ; *Termes*, en grec *Τερμες*, Lerma, sur l'Arlanza, ou Nuestra Señora de Tiermes, sur le Douro ; *Clunia*, Corugna del Conde, dans la vieille Castille ; Numance, sur le Douro, et dont les ruines se voient encore à Puente Garay.

Aux Pélendons, trois villes (92), dont *Augusto-Briga*, Aldea del Muro, dans la Vieille-Castille, près d'Agreda, sur les frontières de l'Aragon.

Aux Bérons, trois villes (93).

Aux Vaccéens, vingt villes (94) ; parmi lesquelles Torquemada, Villaleon, Tordesillas, Palencia et Valladolid.

Tels étaient les Celtibères, occupant la partie supérieure du bassin de l'Ebre, et comptant trente-six villes, dont une, Numance, a laissé un nom impérissable dans l'histoire, par l'héroïque résistance qu'elle opposa aux Romains.

Après vingt ans de guerres, après des traités honteux imposés à des consuls, Scipion Emilien eut l'honneur de prendre d'assaut ce qui restait de la cité gauloise, c'est-à-dire la cendre de ses trésors et de ses défenseurs (95).

Nous avons dit que les Celtibères occupaient le bassin de l'Ebre et l'intervalle compris entre l'Ebre et le Guadalaviar, depuis les sources du Douro jusqu'à la mer (96). Le vaste triangle ayant pour sommet Clunie, et pour base la côte comprise entre Tarragone et Valence, était occupé par un grand nombre de tribus, que Ptolémée comprend sous la dénomination générale de *Celtibères orientaux*, par rapport aux Arévaques.

Le géographe grec leur attribue dix-huit villes, parmi lesquelles Tarazona, Almunia, Calatayud, Arcoz, Medina-Coeli, Siguenza, Alcaniz et Ségorbe (97).

En résumé, la deuxième occupation de l'Espagne, c'est-à-dire l'alluvion gauloise des Celtibères, avait couvert une partie du royaume de Léon, des deux Castilles, de l'Aragon et du royaume de Valence. Il sera donc naturel de retrouver la langue celtique dans tous ces pays, lorsque, au cours d'un chapitre ultérieur, nous en étudierons les dialectes.

Recherchons maintenant quelles parties du territoire espagnol avait couvertes l'élément gaulois de la première occupation, qui fut celle des premiers habitants de la Péninsule, c'est-à-dire celle des Ibères.

La première chose qui frappe lorsqu'on étudie les diverses parties de la division géographique de l'ancienne Espagne, c'est de trouver des nations gauloises établies dans chacune d'elles.

On en trouve dans la *Bétique*, car les Andalous sont des Gaulois.

On en trouve dans la *Lusitanie*, car les habitants des Algarves, de l'Alentejo et de la province de Beira sont des Gaulois.

On en trouve dans la *Tarraconaise* occidentale, car les habitants du cap Finisterre et de la Galice sont des Gaulois.

Il y a sur ce point une telle unanimité de témoignages dans les géographes et les historiens, dans Strabon, Méla, Pline, Appien, que le doute n'est pas possible.

Indiquons le siège de ces diverses tribus gauloises, en commençant par la Bétique.

Deux peuples principaux, que les géographes nomment les Turdetains et les Turdules, se partageaient la partie de la Bétique qui porte aujourd'hui le nom d'Andalousie. Ces deux peuples étaient-ils deux tribus différentes de la même nation ?

Polybe ne le croyait pas, mais d'autres l'affirmaient ; et Strabon constate que de son temps ils n'offraient entre eux aucune différence (98).

Ce que tout le monde attestait, c'est que les Turdetains et les Turdules passaient pour les plus anciens habitants de l'Espagne. Méla dit de ces derniers : « Là habitaient les vieux Turdules (99). » Strabon ajoute que les Turdetains avaient des traditions historiques et des coutumes rédigées en vers et remontant à six mille ans (100). Surtout, c'étaient les deux peuples de toute l'Espagne les plus policés et les plus lettrés.

Ces Turdetains et ces Turdules étaient environnés de tribus gauloises, auxquelles, dit Strabon, ils avaient communiqué la douceur de leurs mœurs. Cette action civilisatrice sur les Gaulois, les Turdetains et les Turdules la devaient à l'influence de leur voisinage, ou plutôt, comme le croyait Polybe, à leur communauté d'origine avec ces Gaulois (101).

La Bétique était, ainsi que nous l'avons dit, divisée, du nord au sud, en deux parties à peu près égales par le Bétis, ou Guadalquivir. La partie s'étendant de la rive droite de ce fleuve à l'Anas, ou Guadiana (102), portait le nom de Béturie. La moitié de ce territoire considérable, comprenant la province de Huelva, une partie des gouvernements de Séville et de Cordoue, portait aussi le nom de *Celtique*, parce qu'elle était habitée par des nations gauloises.

« La Béturie, dit Pline, est divisée en deux parties et appartient à deux nations ; les Celtiques, qui touchent à la Lusitanie et qui relèvent de la juridiction d'Hispalis (Séville) ; les Turdules, qui touchent à la fois à la Lusitanie et à la Tarraconaise, et qui appartiennent à la juridiction de Cordoue (103). »

Ces Celtes avaient pour ville principale *Pax-Augusta*, dans laquelle les uns voient Badajos, les autres Beja ; et les Turdules, que nous connaissons déjà, avaient *Augusta-Emerita*, ou Merida, pour capitale (104).

Néanmoins, ces nations gauloises fort nombreuses possédaient en outre beaucoup d'autres villes. Pline leur en attribue seize, sans compter *Pax-Augusta* (105) ; et Strabon nomme encore une autre de leurs villes, située non loin de la mer, appelée *Conistorgis*, et appartenant aussi à ces Gaulois établis entre le Guadalquivir et la Guadiana (106).

Passons maintenant à la Lusitanie, qui commençait sur la rive droite de l'Anas, ou Guadiana. Ici se retrouvaient les établissements gaulois, pour se développer beaucoup plus encore qu'en Andalousie.

Entre l'embouchure de la Guadiana et celle du Tage s'avance, à l'ouest, le *Sacrum Promontorium* des Anciens, ou le cap Saint-Vincent des modernes. Ce territoire forme le royaume des Algarves ; les Romains l'appelaient *le Coin, Cuneus* ; il était peuplé de Gaulois.

Là se trouvaient la moitié des Cynètes, dont la Guadiana divisait le pays en deux parties, comme le dit Festus Avienus (107). Là se trouvaient aussi les Bretons Vénètes, ou Vannetais, dont parle Scylax, et qu'il dit frères de ceux de l'Adriatique (108), lesquels étaient eux-mêmes de purs Gaulois, comme l'affirme Polybe (109) ; là, enfin, se trouvaient d'autres Turdules, ces Celtes d'origine, dont nous rencontrerons bientôt une émigration mêlée de Gaulois, marchant vers le nord, et s'arrêtant sur la rive droite du *fleuve de l'Oubli*, la Lima actuelle, entre le Douro et le Minho.

Après être remonté au nord et avoir passé le Tage, on rencontrait d'autres Gaulois dans l'Estrémadure occidentale. Pline les y place dans l'ordre suivant, en descendant de l'est à l'ouest : « Peuples de la Lusitanie : les Celtes, les Turdules et les Vettons autour du Tage (110). »

En poussant encore au nord, on trouvait le *Munda* ancien, qui est le *Mondego* actuel. Toute la côte, depuis le Mondego jusqu'au Douro, aux lieux où sont aujourd'hui les villes de Coïmbre, d'Aveiro, de Viseu, de Lamego, était couverte de nations gauloises. Le géographe espagnol Méla l'affirme en ces termes : « Cette côte s'étend en ligne droite jusqu'à une certaine distance. (...) Les Celtes l'occupent tout entière jusqu'au Douro ; de là jusqu'à la première sinuosité viennent les Groviens (111). »

Encore un pas vers le nord, et nous sortons de la Lusitanie, qui finissait au Douro, pour entrer dans la partie extrême de la Tarracquoise, s'avancant à l'ouest jusqu'à l'extrémité du cap de Finisterre.

Ici encore, comme sur toute la circonférence de la Péninsule, nous rencontrons les Gaulois.

Nous trouvons d'abord, dans l'*Entre Douro e Minho*, les Gaulois établis avec les Turdules, sur la rive droite du fleuve de l'Oubli, ou de la Lima.

Ce fleuve de l'Oubli acquit parmi les Anciens une certaine célébrité. Strabon, qui l'appelle *Léthé*, Ἀθηῆς, constate qu'on l'appelait encore *Limaea*, et même Béliion. Tite-Live et Florus racontent diversement sa légende (112), au sujet d'une expédition de D. Brutus en Lusitanie, pendant laquelle des soldats auraient refusé de passer ses eaux redoutables. Strabon, plus précis, s'exprime ainsi :

« On raconte que les Celtes et les Turdules, ayant fait une expédition de ce côté, une sédition s'éleva entre eux, après avoir traversé le fleuve *Limaea* ; la mort de leur chef étant survenue en ce moment, ils se dispersèrent et s'établirent dans le pays, ce qui fit donner à la rivière le nom de *fleuve de l'Oubli* (113). »

Ces Celtes et ces Turdules s'établirent ainsi dans la région qui a porté depuis le nom de Galice. Les habitants s'appellent eux-mêmes *Gallegos* ; il n'est pas difficile d'y reconnaître des Gaulois.

Nous arrivons enfin au terme de notre course autour de l'Espagne ; nous voilà au cap Finisterre, que les Anciens appelaient le promontoire des Celtes, *Promontorium celticum* (114).

Ici, tout est gaulois.

Autour du cap sont les Artabres, nation d'origine celtique, comme le témoigne formellement Méla (115) ; autour des Artabres, et près du cap sont les Celtes, qui lui ont donné leur nom (116), et que Pline divise en trois nations distinctes, les Celtes *Nerii*, les Celtes *Lucences* et les Celtes *Praesamarques* (117).

Enfin, à la suite, et en remontant encore au nord, sont les deux Asturies, dont les habitants sont rattachés par Xiphilin à la grande famille gauloise, dans ce passage : « Auguste soumit les Astures, qui sont de race celtique (118). »

Ce témoignage ne suffirait peut-être pas ; mais la nationalité celtique des Astures résulte de leur communauté de langage avec les autres Celtibères, leurs voisins.

Si nous résumons ce qui précède, nous trouvons l'Espagne couverte par deux alluvions successives de peuples venus du dehors :

La première et la plus considérable apporte les peuples dits Ibères, qui s'établissent partout, du nord au sud et de l'est à l'ouest.

La seconde, beaucoup plus restreinte, apporte les peuples dits Celtibères, qui s'établissent du bassin de l'Ebre au bassin du Guadalaviar, mais qui, par l'éclat de leurs actions, donnent leur nom à une région bien plus étendue que celle qu'ils occupaient.

Ibères et Celtibères étaient donc des appellations générales et collectives, embrassant des peuples de nationalité et par conséquent de langue différente.

Toutefois, sous l'appellation d'Ibères, la nationalité celtique dominait de beaucoup toutes les autres, puisqu'elle était altérée seulement sur les bords de la mer par les comptoirs grecs ; dans l'intérieur, par les colonies romaines.

Nous avons déjà montré, au chapitre IV, par l'exemple de Marseille et d'Ampuries, que l'action ethnologique ou philologique des comptoirs ne dépassait par leurs murailles.

L'action des colonies romaines de l'intérieur n'était guère plus sérieuse.

On sait qu'une colonie romaine était l'établissement, sur un point donné d'un territoire extérieur, des soldats d'une légion qui avaient gagné la vétéranse. La légion nouvelle, au complet, étant de quatre mille hommes, c'est calculer les vétérans à un chiffre bien élevé que de les estimer à deux mille.

Plin porte à vingt et une les colonies romaines établies en Espagne (119). C'est donc quarante-deux mille soldats romains, en tout, c'est-à-dire quarante-deux mille paysans sabins, samnites, osques, étrusques, gaulois cisalpins, instruits comme le sont des soldats, que l'établissement des colonies avait introduits en Espagne. Ces hommes prenaient pour la plupart des femmes dans le pays (120) ; leurs enfants parlaient la langue de leurs mères ; et à la deuxième génération tous les caractères de l'origine avaient disparu, comme cela est arrivé, parmi nous, aux Francs, aux Bourguignons et aux Normands, qui pourtant étaient arrivés avec leurs familles.

On peut donc dire qu'au point de vue de la race les Gaulois dits Ibères, répandus dans presque toute l'Espagne, sous un grand nombre de noms, ne laissèrent pas entamer leur nationalité par les faibles éléments étrangers, grecs ou italiens, qui se mêlèrent à eux.

Ils restèrent surtout intacts au point de vue de la langue. Nous montrerons, au cours d'un chapitre ultérieur, consacré à l'exposition

de la nature et de l'unité de la langue gauloise, que tous les dialectes de l'Espagne sont, au fond, les mêmes entre eux, et qu'ils sont encore et relativement les mêmes que ceux de la France et de l'Italie, pays qui furent avec l'Espagne le siège où s'établirent la nationalité et la langue gauloises.

L'appellation de Celtibères n'aurait donc compris que les Gaulois purs, sans les douze colonies romaines, les Vascons et les Cantabres établis dans les limites administratives de la Celtibérie (121). C'étaient là autant d'éléments étrangers à la nationalité gauloise.

Un philologue instruit a voulu, dans un livre récemment publié sur *l'Origine des Basques* (122), distinguer les Cantabres des Vascons, et attribuer les premiers à la nationalité celtique.

Nous croyons que M. Bladé est dans l'erreur, et que les Vascons et les Cantabres se sont toujours confondus par la nationalité et par la langue. Cantabre était le nom du peuple, Vascon le nom de la tribu ; les uns et les autres étaient étrangers à la nationalité celtique ou gauloise ; les uns et les autres étaient les ancêtres de ces Basques mystérieux, qui font la torture des érudits depuis près de trois siècles.

Pour établir l'origine celtique des Cantabres, M. Bladé se fonde d'abord sur un passage de Strabon, et ensuite sur un passage de Dion Cassius, conservé par Xiphilin, dans son *Epitome*.

Nous allons les reproduire l'un et l'autre, dans une traduction littérale, en ayant soin de placer en note les deux textes originaux.

Voici d'abord le passage de Strabon :

« Au nord des Celtibères habitent les Bérons, limitrophes des Cantabres Conisques, et provenus eux-mêmes d'une expédition militaire des Celtes (123). »

« L'origine celtique des Cantabres, dit M. Bladé, est attestée par ce passage. » Nous ne pouvons pas accorder cela. Ce qui est attesté, c'est l'origine celtique des Bérons, voisins des Cantabres Conisques ; mais cette attestation ne va pas, dans le texte, jusqu'aux Cantabres eux-mêmes.

Indépendamment du texte, qui est formel, un passage précédent de Strabon ne permet pas d'appliquer à d'autres qu'aux Bérons les mots *provenus d'une expédition militaire des Celtes*, par lesquels l'auteur caractérise leur entrée en Espagne. Dans ce passage, que le lecteur

connaît déjà, Strabon reproche aux Ibères, ou Espagnols, leurs divisions, et il dit :

« Si les Ibères avaient voulu unir leurs forces pour se défendre, la plus grande partie de l'Espagne n'eût pas été si facilement conquise par les Carthaginois, ni, avant eux, par les Tyriens, ni ensuite par les Celtes, qui s'appellent aujourd'hui Celtibères ou Bérons (124). »

En indiquant le pays habité par les Bérons, au nord des Celtibères, sur la limite des Cantabres Conisques, Strabon rappelle donc ce qu'il avait dit de leur entrée en Espagne, opérée l'épée à la main ; et le mot *στολος*, employé par l'auteur, et signifiant *opération militaire* en général, mais *expédition militaire maritime* en particulier, pourrait bien, joint à la position des Bérons sur la rive droite du Douro, donner à penser qu'ils étaient arrivés par l'océan Cantabrique, comme les renforts d'Auguste, qui pendant la guerre des Cantabres vinrent par ruse prendre les Astures à revers (125).

Le témoignage de Strabon fait donc complètement défaut à M. Bladé, pour établir la nationalité celtique des Cantabres.

Venons maintenant au passage de Dion Cassius. Celui-ci, par exemple, est catégorique ; et, quoique M. Bladé se soit abstenu de le donner, nous le reproduirons textuellement, pour que tous les éléments de la question soient exactement connus :

« Auguste subjugua les Astures et les Cantabres, peuples celtiques (126). »

Quelle est la valeur de ce témoignage, d'ailleurs très précis ? — Le voici.

Ce passage est emprunté à un résumé fait par Xiphilin, compilateur grec de la fin du *onzième siècle*, du récit de l'expédition d'Auguste contre les Astures et les Cantabres, récit contenu dans le livre LIII de l'*Histoire romaine* de Dion Cassius en quatre-vingts livres, dont la plus grande partie est perdue.

Mais ce livre LIII de l'*Histoire* de Dion Cassius est heureusement au nombre de ceux qui nous sont parvenus, ainsi que les livres LIV et LV. L'expédition d'Auguste, résumée par Xiphilin, se trouve en effet racontée dans le livre LIII ; la deuxième insurrection des Cantabres et des Astures est racontée dans le livre LIV ; mais, ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux livres, on ne trouve un seul mot qui fasse allusion à la nationalité celtique des Cantabres et des Astures, laquelle demeure

ainsi une affirmation de Xiphilin, sans aucune base dans la tradition antique.

Voici même, pour l'entière édification du lecteur, le passage original de Dion ; et ce passage, rapproché de celui de Xiphilin, permettra d'apprécier la méthode de cet abrégiateur :

« Auguste en personne fit la guerre aux Astures et aux Cantabres (127). »

Voici le passage du LIV^e livre, relatif à la nouvelle révolte des Cantabres et des Astures :

« Vers ces mêmes temps, les Cantabres et les Astures prirent les armes de nouveau (128). »

Il n'y a, comme on le voit, dans ces deux passages aucune trace de la nationalité celtique des Cantabres ; il n'y en a pas davantage dans les autres passages où Dion parle de ces deux peuples.

Ainsi, il faut retirer encore à la thèse de M. Bladé l'autorité de Dion Cassius, après lui avoir déjà retiré celle de Strabon. Il ne lui reste donc plus que celle de Xiphilin, compilateur grec *de la fin du onzième siècle*. Est-elle suffisante, à elle seule, pour fonder un système historique nouveau, sans appui dans la tradition ou dans les faits ? — Nous ne le croyons pas.

Il n'est d'ailleurs pas difficile de s'expliquer comme Xiphilin ou l'un de ses copistes aura altéré le texte de Dion, et pris les Cantabres pour des Celtes. On a vu que d'un bout à l'autre l'Espagne en était pleine. Le grand géographe Ephore étendait lui-même la limite de la Celtique jusqu'à l'Océan occidental et septentrional, et attribuait ainsi, dit Strabon, presque toute l'Espagne aux Gaulois (129).

C'est donc une confusion de noms et de limites qui aura porté Xiphilin ou ses copistes à attribuer sans fondement aux Cantabres la nationalité celtique ; comme une fausse apparence, fondée sur un passage de Pline, a porté M. Bladé à croire qu'il y avait des *Celtibères* en Portugal et en Andalousie.

« Les Celtiques de la Béturie, dit Pline, sont des *Celtibères* venus de Lusitanie ; tout le prouve, le culte, la langue, les noms des villes (130). »

Nous avons en effet trouvé des Celtes établis sur toute la côte du Portugal ; entre la Guadania et le Tage, les Cynètes et les Vénètes ; entre le Tage et le Mondego, les Celtes de Pline ; entre le Mondego et le Douro, tous les Celtes de Méla.

D'où étaient venus ces Celtes qui couvraient ainsi la côte du Portugal, de l'ouest à l'est, jusqu'à la rive gauche de la Guadania, en Andalousie ? — Strabon nous l'apprend, en disant qu'ils appartenaient à la famille des Celtes Nériens, établis, avec les Artabres, autour du cap Finisterre (131).

Du moment que les Celtes portugais et andalous venaient du cap Finisterre, Pline pouvait très correctement les appeler *Celtibères*, car le cap Finisterre était compris dans la *Celtibérie* géographique et administrative de l'Espagne, depuis le commencement du règne d'Auguste.

En résumé, il faut en revenir, pour la consanguinité des Cantabres et des Vascons, aux faits matériels et indiscutables. Or, trois de ces faits prouvent sans réplique qu'entre les Vascons et les Cantabres il y avait identité de langue et par conséquent de nationalité.

C'est un premier fait incontestable que les anciens Vascons, qui portent depuis le huitième siècle le nom de Basques, occupent encore, et depuis deux mille ans, en Espagne le versant méridional des Pyrénées, entre le rio Aragon, à l'est, et la mer, à l'ouest. Ce peuple a conservé invariablement les établissements nationaux de ses ancêtres. Il possède toujours pour villes principales Calahorra et Pampelune, comme du temps de Sertorius, et Oyarzun, près de Fontarabie, comme du temps du géographe Ptolémée.

C'est un deuxième fait incontestable que la langue des Basques n'est point parlée seulement dans ce territoire, qu'ils occupent traditionnellement, et qui appartient tout entier à la Navarre, sauf la pointe septentrionale comprise entre Oyarzun et le cap du Figuier, et qui appartient au Guipuzcoa. La langue basque s'étend encore beaucoup plus au sud, hors du territoire des anciens Vascons ; elle couvre trois provinces dites Vascongades, dont les deux premières longent la mer : le Guipuzcoa, du cap du Figuier à Motrico ; la Biscaye, de Motrico à Santona. La troisième, l'Alava, est dans les terres, à la suite des deux premières, et s'étend, à l'est, jusqu'à Logroño, sur l'Ebre.

Enfin, c'est un troisième fait incontestable que la position occupée depuis deux mille ans par les Cantabres correspond au moins à la Biscaye et à l'Alava actuels. En effet, des textes authentiques ne permettent pas de reculer les anciens Cantabres, le long de la mer,

plus au sud que Santona, limite de la Biscaye. Ptolémée place entre les Astures et les Cantabres, et au sud de ces derniers, un peuple maritime qu'il nomme les *Poesici*, et qui avait pour capitale *Flavionavia* (132), dans laquelle on est unanime à reconnaître Santander ; ce qui pousse les Cantabres, au nord, jusqu'à Santona ; d'un autre côté, Pline déclare formellement que l'Ebre prenait sa source chez les Cantabres, ce qui les pousse, à l'est, jusqu'à l'extrême limite de l'Alava (133).

La conséquence qui découle de ces trois faits matériels est logique, visible et concluante (134).

La langue et la nationalité sont deux choses qui se confondent ; et puisque le pays qui a été sans interruption et de tout temps le séjour des Cantabres parle la langue des Basques, c'est une preuve irréfragable que les Basques et les Cantabres ont la même origine et appartiennent à la même nation.

La tradition historique confirme ces principes élémentaires de la philologie.

De tout temps les Cantabres et les Vascons ont été confondus.

De tout temps le nom de langue cantabre a désigné la langue basque.

D'abord les Romains appelaient indifféremment Vascons ou Cantabres les habitants de la Vasconie. La preuve en est dans Juvénal. Ayant à caractériser la sauvage énergie des habitants de Calahorra pendant la guerre de Sertorius, il les appelle d'abord *Vascons*, ensuite *Cantabres*.

« On dit que les Vascons prolongèrent leur vie en buvant du sang humain ; (...) Mais un Cantabre pouvait-il être Stoïcien, surtout du temps de l'antique Metellus (135) ? »

Cette confusion des Vascons et des Cantabres continua après la chute de l'Empire romain et l'envahissement de l'Espagne par les Goths. Les lecteurs qui auraient intérêt à connaître sur ce fait les témoignages des chroniqueurs contemporains les trouveront dans Oïhénart (136). Nous nous bornerons à traduire ici le passage dans lequel, après avoir exposé la confusion traditionnelle des peuples de la Vasconie et de la Cantabrie, Oïhénart mentionne les causes qui l'avaient, suivant lui, naturellement amenée :

« A ces faits viennent se joindre des considérations importantes, la communauté du nom, des mœurs et de la langue. En effet, ces trois

peuples de la Biscaye, de l'Alava et du Guipuzcoa, les Français les appellent également tous des *Basques*, nom qui, avec un petit changement dans la forme, reproduit celui de Vascons. Les Espagnols nomment ces trois peuples *Bascongados*, et leur langue *Bascuence*, double appellation que le nom des Vascons a également produite (137). »

Il serait superflu d'insister encore sur l'identité des Cantabres et des Basques ; elle est désormais hors de toute contestation sérieuse. Ajoutons seulement que les hommes les plus versés dans l'histoire de ces peuples désignent indifféremment l'idiome basque par le nom de langue *Cantabrique* ou *Vascongade*. C'est ce que constate Oihénart, dans le premier chapitre de son livre ; et Hervas s'exprime ainsi dans la traduction espagnole de son *Catalogo* : « La lengua Cantabra, llamada comunmente Bascongada (138) » ; c'est-à-dire : la langue *cantabre*, appelée ordinairement *bascongade*.

Voilà donc nettement dégagé, du sein des populations générales et permanentes de l'Espagne, l'élément étranger qui, arrivé à des époques anciennes et inconnues, ne s'est jamais confondu avec les autres : ce sont les Cantabres, ou Basques.

Ces peuples n'appartiennent à aucune des nations connues qui ont ou occupé le littoral, ou peuplé l'intérieur, ou acquis par les armes le gouvernement de l'Espagne ; ils ne sont ni des Phéniciens, ni des Carthaginois, ni des Grecs, ni des Romains, car ils ne parlent la langue d'aucun de ces peuples, ce qui veut dire qu'ils n'en ont pas non plus la nationalité.

D'où viennent les Basques ? Question difficile, que la philologie, l'histoire et la science ont abordée depuis longtemps, sans réussir à la résoudre. Un érudit nouveau, déjà exercé, M. Bladé, vient à son tour de se lancer dans le débat ; mais son livre se borne à dire et à prouver qu'aucun des systèmes proposés jusqu'ici sur l'origine des Basques n'est réellement acceptable.

Tout le monde a compris que chercher l'origine ethnologique des Basques, c'est chercher dans le monde la nation qui parle encore leur langue, ou du moins l'un de ses dialectes. En effet, le jour où l'on rencontrerait quelque part une tribu parlant ou entendant le basque, cette tribu pourrait être désignée avec certitude comme le tronc d'où le rameau cantabre s'est autrefois détaché ; surtout si cette tribu habitait encore un pays comme l'Afrique, du sein duquel une émigration primitive aurait pu arriver en Espagne, par des moyens pratiques et naturels.

Eh bien, cette tribu parlant un dialecte compris des Basques, et avec laquelle les ouvriers basques de France et d'Espagne s'entendent sans trop de difficultés, dans les relations journalières de la vie agricole, elle existe.

C'est la grande tribu de *Chaouiās*, tribu africaine, mais non arabe, établie dans la province de Constantine, au pied des montagnes de l'Aurès.

Le fait est attesté dans la note suivante, due à la bienveillance d'un ancien magistrat, ayant longtemps habité l'Afrique ; et ce fait emprunte aux détails qui l'accompagnent un degré de probabilité touchant à la certitude.

Dans tous les cas, le monde savant est averti (139).

NOTES

(1) Caesar, *De Bell. gallic.*, lib. I, cap. I.

(2) Τους δε λοιπους Γαλατικους μεν την οψιν... Strabon, *Geograph.*, lib. IV, cap. I, § 1.

(3) Ο Κρασσος ο Πουπλιος (...) την Ακουιτανιαν ολιγου πασαν κατεστρεψατο. Γαλατας γαρ αυτοι οντες... Dio Cass., *Histor. roman.*, lib. XXXIX, § 46.

(4) Το δε συμπαν φυλον, ο νυν Γαλλικον τε και Γαλατικον καλουσιν, αρειμανιον εστι και θυμικον τε και ταχυ προς μασην...

Τουτων δε τους Βελγας αριστους φασιν. — Strabon, *Geograph.*, lib. IV, c. IV, § 2, 3.

(5) « Gallia omnis est divisa in tres partes, quarum anam incolunt Belgae, aliam Aquitani. » — Caesar, *De Bello gallico*, lib. I, cap. I.

(6) « Populorum tria nomina sont : Aquitani, Celtae, Belgae. — Méla, lib. III, cap. I.

(7) Των νεμομενων την Ναρβωνιτιν επικρατειαν (...) Ους οι προτερον Κελτας ονομαζον απο τουτων δ'οιμαι και τους συμπντας Γαλατας Κελτους υπυ τωο Ελληνων προσαφορευθηναι... — Strabon, lib. IV, cap. I, § 14.

(8) Τους γαρ υπερ Μασσαλιας κατοικουντας εν τω μεσογειω, και τους παρα τας Αλπεις, ετι δε τους επι ταδε των Πυρηγναιων ορων, Κλτους ονοζουσις τους δ'υπερταυτης της Κελτικης

εις τα προς νοτον νευοντα μερη, παρα τε τον ωκεανον και το Ερκυνιον ορος καθιδρυμενους, και παντας τους εξησμεχρι της Σκυθιας, Γαλατας προσαγορευουσιν κ. τ. λ. — Diodor. Sicul., lib. V, cap. XXXII.

(9) Les savants varient un peu sur la date de l'expédition de Bellovèse en Italie. Elle eut lieu l'an de Rome 163, suiv. D. Vaissette ; 162, suiv. D. Bouquet ; 164, suiv. le P. Labbe ; 154, suiv. D. Jacques Martin, dont nous avons suivi l'opinion, parce qu'il nous paraît l'avoir justifiée.

(10) Voir, pour les détails de l'émigration, Tite-Live, *Histor.*, l. V, c. XXXIV, XXXV.

(11) Le Capitole, commencé sous Tarquin le Superbe, ne fut achevé que la troisième année du gouvernement consulaire, 510 ans avant l'ère vulgaire.

(12) Polyb., *Histor.*, lib. II, cap. IV.

(13) Strabon, *Geograph.*, lib. IV, cap. IV, § 3.

(14) Polyb., *Histor.*, lib. II, cap. IV.

(15) (...) Ου μετα περισκεψεως. Strab., *Geograph.*, lib. IV, cap. IV, § 2.

(16) Diodor. Sicul., lib. V, cap. XXVIII.

(17) « D'après vos doctrines, les âmes ne descendent pas dans les silencieuses demeures de l'Érèbe, ou dans les profondeurs du pâle royaume. Le même esprit anime les corps dans un autre monde. Si vous dites vrai, la mort n'est que l'entrée dans une longue vie.

« C'est là ce qui donne aux guerriers l'ardeur au combat et le mépris de la mort. Le lâche seul pourrait redouter de perdre une vie qu'on doit retrouver. » — Lucan., *Pharsal.*, lib. I, v. 450 et seq.

(18) Οι δ'εν τη Ρωμη παντες περιδεεις ησαν, μεγαν και φοβερων αυτοις υπολαμβανοντες επι φερεσθαι κινδονον, κ. τ. λ. — Polyb., *Histor.*, lib. II, cap. XXIII.

(19) Οι δε Γαισαται, δια τε την φιλοδοξιαν και το θαρσος ταυτ' απορριψαντες, γυμνοι μετ' αυτων οπλων, πρωτοι της δυναμεως κατεστησαν. — Polyb., *Histor.*, l. II, cap. XXVII 1.

(20) « Gesatae, qui, per ferociam et barbaram ostentationem abjectis vestibibus, nudi ante prima signa constiterant. » — Tit.-Liv., *Histor.*, lib. XX, cap. XLII.

(21) Αντι δε του ξιφους σπαθας εχουσι μακρας, σιδηρας η χαικαις αλυσεσιν εξηρητημενας. — Diodor. Sicul., *Histor.*, lib. V, cap. XXX.

Diodore emploie évidemment le nom gaulois du sabre, *spatha*, en espagnol *espada*, en gascon *espazo*. Il ajoute que les Gaulois avaient aussi une sorte de long javelot, qu'ils appelaient *λαγκια*, *lance*.

Pausanias, dans le récit de l'expédition des Gaulois à Delphes, dit aussi qu'ils portaient une longue pique, qu'ils appelaient *λαγκια* en leur langue.

(22) Polybe explique avec beaucoup de clarté la manière de combattre des Gaulois. — *Histor.*, lib. II, cap. XXVIII. — Tite-Live confirme ce que dit Diodore de Sicile des Gaulois, qui combattaient nus jusqu'à la ceinture, et dont le sabre était fort long, et

sans pointe. « Gallis gladii praelongi ac sine mucronibus. Hispano, *punctim* magis quam *caesim*, adsueto petere hostem. » *Histor.*, l. XXII, cap. XLVI.

(23) Strabon, *Geogr.*, lib. IV, cap. IV, § 5.

(24) A la bataille de Bénévent, livrée l'an de Rome 537, avant J.-C. 215, contre Hannon, le préteur Tiberius Gracchus, au nom du sénat, promet la liberté aux soldats volons, à la condition que chacun d'eux rapporterait la tête d'un ennemi. « *Qui caput hostis retulisset, eum de extemplo liberum se jussurum esse.* » — Tit.-Liv., *Histor.*, lib. XXIV, cap. XIV. — Les soldats, occupés à couper et à porter des têtes, faillirent compromettre le succès de la journée.

(25) Strabon, *Geograph.*, lib. IV, cap. IV, § 2.

(26) Diodor. Sicul., *Histor.*, lib. V, cap. XXVIII.

Déjà, à cette époque reculée, les *moustaches* des Gaulois s'appelaient de leur nom actuel. On disait également en grec, *υπηνη* et *μυσταξ*.

Hesychius s'exprime ainsi : ἄλλοι μυσταξ, ἄλλοι υπηνη, ὅς ἐστιν ὑπο τὴν ρίνα τοπος. Voy. Henr. Stepban., *Thesaur. ling. graec.*, verbo *υπηνη*.

Dans d'autres dialectes gaulois, le nom est différent.

En gascon, les moustaches s'appellent *bigots* ; en espagnol, *bigotes*.

(27) Ἀς ἐκεῖνον βρακάς προσαγορευουσιν. — Diodor. Sicul., *Histor.*, lib. V. cap. XXX.

(28) Strabon, *Geograph.*, lib. IV, cap. IV, § 5.

(29) Tacit., *Annal.*, lib. III, cap. XLIV.

(30) Diodore dit que les cités ou nations les plus importantes de la Gaule avaient 200 000 habitants, et les plus petites 50,000.

Un calcul très plausible de l'auteur de la *Vie de César* porte la population totale à 7 500 000 individus. — *Vie de César*, t. II, p. 18.

(31) Alise conserva son caractère politique et religieux, même après sa chute.

Diodore, qui vivait sous Auguste, certifie qu'elle était encore de son temps l'objet de la vénération des Gaulois. Voici ses paroles :

Οἱ δὲ Κέλτοι μέχρι τῶνδε τῶν καιρῶν ἐτιμῶν ταυτην τὴν πόλιν (Ἀλησιαν), ὡς ἀπασης τῆς Κελτικῆς οὐσαν ἐστὶν καὶ μετροπολι — Diodor. Sicul., *Histor.*

lib. IV, cap. XIX.

(32) Les autorités relatives à ce fait sont consignées avec abondance par M. de La Villemarqué, dans l'*Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, placé en tête du dictionnaire breton de Le Gonidec, t. I, p. 19.

(33) Μονοστομῶ γὰρ αὐτοὺς καὶ Κέλτοις Κιμβροὶς λεγομένοις ἐπὶ δελφούς συστρα τεύσαι. — Appian., *De Bell. illyric.*

(34) Voir Suétone, *August* ; et Tacite, *Hist.*, lib. IV, cap. XXIX.

(35) Transgressi olim, et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur. — Tacit., *Germania*, cap. XXVIII.

- (36) « Plures gentis appellationes, Marsos, Gambrivios, Suevos, Vandalios. » Tacit., *Germania*, cap. II.
- (37) Γοτθοι τε εισι και Βανδιλοι και Ουισιογοτθοι και Γηπαιδες. Procop., *De Bell. vandalic.*, lib. I, cap. II.
- (38) Φωνη τε αυτοις εστι μια, Γοτθικη λεγομενη. Procop., *ibid.*
- (39) Etrange effet des opinions préconçues ! Dom Rivet constate et accepte comme décisif le témoignage de Luitprand ; mais comme il est persuadé que les Gaulois parlaient tous latin, après avoir dit, avec Luitprand, que les Francs et les Bourguignons adoptèrent la langue des Gaulois, il ajoute : *c'est-à-dire le latin !* — *Hist. litt. de la France*, t. VII, Avertissement, p. 31.
- (40) Max Müller, *Science du langage*, cinquième leçon, p. 196.
- (41) Extr. de la Chronique de Sigebert de Gembloux, dans Jacob Meyer, *Annal. Flandr.*, lib. I, p. 5, verso ; Antuerpiae, M.C.LXL.
- (42) Gregor. Turon., *Histor. Francor.*, lib. X.
- (43) Bolland., *Act. Sanct.*, januar., t. I, p. 109, 116.
- (44) Labbe, *Act. Concilior.*, t. IV, *Concil. Turon.*, III, can. XVII.
- (45) Nithard, *Histor. dissention. Filiar. Ludovic. Pii*, lib. III, cap. V.
- (46) Baronius, *Annal. ecclesiast.*, an. 999.
- (47) « Linguae gallicae peritia facundissimus ». — Alberic. Monach. Trifontium, *Chronic.*, ann. 987.
- (48) Luitprand., *Hist. rerum in Europa...*, lib. IV, cap. XXII ; Basil., 1532.
- (49) Guibert de Nogent, *Hist. de sa vie*, liv. III, ch. V.
- (50) Guill. de Humboldt, *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne*, trad. par M. A. Marrast, proc. imp. à Oloron ; Paris, A. Franck, 1866.
- (51) *Scaligeriana*, p. 52. — *Colon. Agrippin.*, 1667.
- (52) Και οι αλλοι Ιβηρες χρωνται γραμματικη, ου μια δ'ιδεα, ουδε γαρ γλωττη μια. — Strabon, *Geograph.*, lib. III, cap. I, § 6.
- (53) Voir, sur ces événements, Strabon, lib. III, cap. IV, § 10, et Oïhénard, *Notit. utriusq. Vascon.*, lib. II, cap. II.
- (54) Suéton., *Oct.-Aug.*, cap. XLIX.
- (55) Auson., *Epistol. XXV. Paulino*, vers 51 et suiv.
- (56) Venant. Fortunat., *Carmin.*, lib. X, *Carmin, ult.*
- (57) Fredegar., *Chronic.*, ann. 602, édit. de M. Guizot, p. 173.

(58) *Ibid.*, ann. 627, édit. de M. Guizot.

(59) *Ibid.*, ann. 637, édit. de M. Guizot, p. 220.

(60) *Ibid.*, ann. 766, p. 261.

(61) « Waïfer rassembla alors une grande armée, formée surtout des Gascons, qui habitent au-delà de la Garonne, et qui portaient autrefois le nom de Basques. » — *Ibid.*, p. 260.

(62) « Grassata est ingens persecutio in Ecclesia Christi, in regionibus Aquitaniae, seu Gasconiae, ann. 864. » — *Recueil des Histor. des Gaules*, t. VII, p. 344.

(63) « Petits rius, doun l'argen beziadomen *gourrino*. — *Goudouli*, à la memorio d'Henric lé Gran, stanc. II.

(64) Tibull., lib. I, eleg. 4.

Quelques éditions portent *Atax*, l'Aude.

Mais comme Tibulle félicite Messala de sa victoire sur les peuples de l'Aquitaine, *Aquitanicas gentes*, et du pays de Tarbes, *Tarbella Pyrene*, il n'était pas possible d'hésiter. «

Il parle d'ailleurs des faits et des lieux en connaissance de cause, car il dit qu'il y était.

(65) Virgil., *Eglog.*, X, vers. 5.

(66) Beaucoup de gens ont écrit sur la langue basque, sans la savoir sérieusement. De ce nombre ont été M. Fleury de L'Écluse, professeur de grec à la faculté des lettres de Toulouse, et M. de Humboldt lui-même.

M. de L'Écluse était helléniste distingué. J'étais, avec Antoine d'Abbadie, devenu célèbre par ses voyages en Abyssinie, l'un des élèves pour lesquels il avait des bontés.

M. d'Abbadie le père, Basque d'une grande distinction et d'une grande fortune, suggéra à M. de L'Écluse l'idée d'étudier le basque ; et, je crois pouvoir le dire aujourd'hui sans indiscretion, il lui en offrit généreusement les moyens.

Pendant les vacances ordinaires de Pâques, vers l'année 1825 ou 1826, M. Fleury de L'Écluse prit la diligence de Bayonne, et alla passer une quinzaine de jours en Labourd et en Navarre. Sa *grammaire basque* fut le fruit de cette étude.

Ces faits se sont passés sous mes yeux.

M. de Humboldt savait le basque à peu près comme M. de L'Écluse.

Un soir de l'année 1828, deux jeunes gens s'étaient donné rendez-vous au Théâtre-Français, pour entendre Talma ; ils causaient entre eux dans la langue de leur pays.

Dans la loge se trouvait un vieillard d'une figure distinguée, qui parut très frappé de la langue singulière parlée par ces jeunes gens, et il écouta leur conversation avec une attention marquée et soutenue.

La curiosité du vieillard augmentant à mesure que des termes nouveaux se produisaient, il s'approcha pour mieux entendre.

A la fin, n'y tenant plus, il s'excusa de l'indiscretion qu'il commettait, et il dit aux jeunes gens :

« Je suis M. de Humboldt ; je sais les principales langues du monde, et je ne puis néanmoins parvenir à comprendre un seul mot de celle que vous parlez. De grâce, messieurs, quelle est donc cette langue ? »

L'un des jeunes gens, s'inclinant avec respect, dit à M. de Humboldt : « C'est la langue basque. »

C'était M. Larabure, notre ancien collègue au Corps législatif. Il nous a personnellement raconté cette anecdote, et il nous autorise à la publier.

(67) Hervaz, *Saggio pratico delle lingue. — Catalogo*, tom. I, capit. IV, art. 6, p. 200 ; t. II, articolo II, cap. XL, p. 40 et suiv. ; Cesena, 1787. in-4°. Lorenzo Hervaz, Espagnol d'origine, a écrit son livre en italien. Il en a été fait une traduction espagnole, publiée à Madrid, en 1800.

(68) Quoniam quidem Rotomagensis civitas romana potius quam danica utitur eloquentia, et Bajocacensis utitur frequentius danica lingua quam romana ; volo igitur ut ad Bajocacensia deferatur quantocius moenia ; et ibi volo ut sit, Botho, sub tua custodia, et enutriatur et edocetur cum magna diligentia, fervens loquacitate danica, tamque discens tenaci memoria, ut queat sermocinari profusius olim contra Danigenos. — Dudon de Saint-Quentin, *De Morib. et act. Normann.*, lib. III, p. 112.

(69) Benoît a suivi le récit de Dudon, comme on peut le voir dans son poème, notamment au chapitre intitulé : *Si cum l'enfès Richart fut baillé à Botun* ; — vers 11520 et suivants.

(70) Hervaz, *Catalog. de las lenguas, etc.*, t. I, *articulo* III, p. 23, de la trad. espagnole ; Madrid, 1800, 3 vol., in-8°.

(71) Hanc veteres ab Ibero anne primum Iberiam, postea ab Hispano Hispaniam cognominaverunt. — Justin., lib. XLIV, cap. I.

(72) Constantin. Porphyrogenet., *De administrand. imper.*, cap. XXIV.

(73) Της Ισπανίας νυν, υπο τωνων αντι Ιβεριας λεγομενης. Appian., *Hispanic.*, p. 423, édit. de 1670, Amsterd., in-8°.

(74) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. V, § 19.

(75) Strabon constate qu'Homère ne connaissait le Nil que sous le nom d'Αιγυπτος. — *Geograph.*, l. I, cap. II, § 22.

(76) Polyb., *Histor.*, lib. III, cap. VII, § 95.

(77) *Ibid.*, *Histor.*, lib. III, cap. VIII.

(78) Appian., *Hispanic.*, p. 429, éd. *ut supra*.

(79) Constantin Porphyrog., *De administrand. imper.*, cap. XXIII.

(80) Οι δε Κελτοι εισιν εξω Ηρακληων στηλεων. Ομορεουσι, οι εσχατοι προς δυσμεων οικει υσι των εν τη Ευροπη κατοικημενων. — Hérodote., lib. II, cap. XXXIII.

(81) Οι (Κελτοι) εσχατοι προς ηλιου δυσμεων, μετα Κυνητας οικεουσι των εν τη Ευροπη. Herodot., lib. IV, cap. XLIX.

(82) (...) Post Pyraeneum jugum Jacent arenae littoris Cyneciti,

Easque late sulcat amnis Roschinus.

Fest. Avien., *Orae maritim.*, v. 566, 7, 8.

(83) *Ibid.*, v. 223,4.

(84) Fest. Avien., *Or. maritim.* — Ana amnis illic per Cynetas effluit. *Ibid.*, v. 226.

(85) Diodor. Sicul., *Bibliothec.*, lib. V, cap. XXXIII.

(86) Xénophon, *Hellenic.*, lib. VII, cap. I.

(87) Επι προτερον Τυριοις, ειτα Κελτοις οι νυν Κελτιβηρες και Βηρωνες καλουνται. —
Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. IV, § 5.

(88) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. II, § 2.

(89) Pline, *Hist. natur.*, lib. III, cap. IV.

(90) Strabon donne aussi ce nombre, mais sans faire connaître les noms des tribus.
— *Geograph.*, lib. III, cap. IV, § 2.

(91) Ptolem., *Geograph.*, lib. II, cap. VI.

(92) *Ibid.* Ils étaient Celtibères ; voir Plin., *Hist. nat.*, l. III, cap. III.

(93) *Ibid.* Ils étaient Celtibères ; voir Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. IV, § 2.

(94) Ptolem., *Geograph.*, lib. II, cap. VI.

Quelques auteurs, trompés par le nom, ont confondu les Vaccéens, peuple celte, avec les Vascons, peuple cantabre.

On ne s'explique pas cette erreur, lorsqu'on se rappelle leur position.

Les *Vascons* occupaient la limite de l'Aragon et de la Navarre, sur la rive gauche de l'Ebre.

Les *Vaccéens* occupaient, sur la rive droite de l'Ebre, la limite du royaume de Léon et de la Vieille-Castille, entre le Douro et la Pizzuerga. Appien fixe leur position de la manière la plus précise, *Hispanic.*, p. 476.

(95) Numance fut prise Pan 133 avant Père vulgaire.

Pendant le siège, Scipion avait terrifié le pays par des cruautés inouïes ; ainsi, il avait fait couper le poignet à quatre cents jeunes Gaulois de la cité de Lutia, parce que, malgré l'avis des anciens de la ville, ils avaient manifesté le dessein de secourir Numance. Voir Appien, *Hispanic.*, p. 529 de l'édition ci-dessus désignée.

(96) Seuls, les Vaccéens, les Bérons et les Pélendons étaient sur la rive droite du Douro, un peu à l'ouest des Arévaques et des Numantins.

(97) Ptolem., *Geograph.*, lib. II, cap. VI.

(98) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. I, § 6.

(99) « In eo sunt Turduli veteres. » — Pompon. Mela, lib. III, cap. I.

(100) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. I, § 6.

(101) Ως ειρηκε Πολυβιος, δια την συγγενειαν. — Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. III, § 15.

(102) Les Arabes changèrent les noms primitifs d'un grand nombre de rivières, en mettant devant ces noms le mot *Ouàde*, prononcé par les Espagnols *Gouàde*, et signifiant *cours d'eau*.

De là Guadalquivir, Guadiana, Guadelete, Guadiro, Guadalaviar, Guadarrama, Guadalupe, etc.

(103) Plin., *Hist. nat.*, lib. III, cap. III.

(104) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. III, § 5.

(105) Plin., *Hist. natur.*, lib. III, cap. III.

(106) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. I, § 2.

(107) Voir la note 5 de la page 22.

(108) Scymnus chius, *Peripl.* v. 192.

(109) Polyb., *Histor.*, lib. II, cap. XVII.

(110) Gentes : Celtici, Turduli, et circa Tagum Vettones. — Plin., *Histor.*, lib. IV, cap. XXV.

(111) « Frons illa aliquamdiu rectam ripam habet. (...) Totam Celtici colunt, sed a Durio ad flexum, Grovii. » — Pompon. Mela, lib. III, cap. I.

(112) Voir Tit.-Liv., *Histor.*, Epitom. LV, et Florus, lib. II, cap. XVII.

(113) Καταμειναι σκεδασθεντας αυτοθι ; εκ τουτου δε και τον ποταμον Ληθης αγορευθηναι . Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. III, § 5.

(114) Plin., *Hist. nat.*, lib. IV, cap. XXXIV.

(115) « In ea ora primum Artabri sunt, etiamnum Celticae gentis. — Pompon. Mela, lib. III, cap. I.

(116) Περιοικουσι δ'αυτην Κελτικοι. — Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. III, § 5.

(117) Plin., *Histor. natur.*, lib. III, cap. IV. — Lib. IV, cap. XXXIV.

(118) Αυγουστος δε και Αστυριας, Κελτικα εθνη (...) ενυκησε. — Joan. Xiphilin., *Epitome Dionis*, ex lib. LIII.

(119) *Histor. natur.*, lib. III, cap. III, IV.

(120) C'est ainsi que l'an de Rome 581, ou 171 avant l'ère vulgaire, le sénat vit arriver d'Espagne les délégués de quatre mille individus se disant nés de soldats romains et de femmes espagnoles, et qui demandaient une ville pour s'établir. Voyez Tit.-Liv., *Histor.*, lib. XLIII, cap. III.

(121) Il y avait encore dans la Celtibérie, ou Tarraconaise, treize cités romaines ; mais ces treize cités étaient espagnoles, avec jouissance du droit de cité à Rome. — Voy. Plin., *Hist. natur.*, lib. II, cap. IV.

(122) *Etudes sur l'origine des Basques*, par M. Jean-François Bladé, Paris, 1869, chez Franck.

(123) Οικουσι δ'εκ μεν των προς αρκτον μερων τοις Κελτιβηρεσι Βηρωνες, Κανταβροις ομοροι τοις Κονισκοις, και αυτοι του Κελτικου στολου γεγονυτες. — Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. IV, § 12.

(124) Ειτα Κελτοις, οι νυν Κελτιβηρες και Βηρωνες καλουνται. — Strab., *Geogr.*, lib. III, cap. IV, § 5.

(125) M. Bladé a contesté à tort cette expédition maritime d'Auguste. Elle est formellement attestée par Florus : « Nec ab oceano quies, quum infesta classe ipsa quoque terga hostium caederentur. » — Lib. IV, cap. XII.

(126) Αυγουστος δε και Αστυρας και Κανταβρους κελτικα εθην (...) ενικησε. — Joan. Xiphil., *Epitom. Dion.*, ex lib. LIII.

(127) Αυτος δε ο Αυγουστος προς τε τους Αστυρας και προς τους Κανταβρους αμα επολεμησε. — Dio Cass., *Histor. roman.*, lib. LIII, § 25.

(128) Υπο δε τουτους τους χρυνους και οι Κανταβροι οι τε Αστυρες επολεμησαν αυθις. — *Ibid.*, lib. LIV, § 5.

(129) Strab., *Geograph.*, lib. IV, cap. IV, § 6.

(130) Plin., *Histor. natur.*, lib. III, cap. III.

(131) Strab., *Geograph.*, lib. III, cap. III, § 5.

(132) Cellarius, *Geograph. antic.*, l. I, c. II, sect.. 3, § LVI.

(133) Plin., *Hist. nat.*, l. III, c. III.

(134) La tentative de M. Bladé, pour donner des nationalités différentes aux Cantabres et aux Vascons comprend deux thèses distinctes.

Dans la première, il énumère les peuples placés entre les Vascons et les Cantabres. Dans la seconde, il conclut de cette séparation que ces deux peuples étaient de nationalité différente, et il affirme que les Cantabres étaient des Celtes.

La première partie, avec tous ses développements, est empruntée à Oihénart, *Notit. utriusque Vasconiae*, lib. I, cap. I, II, V, VI.

La seconde appartient en entier à M. Bladé.

Non seulement Oihénart ne conclut pas de la séparation des Vascons et des Cantabres qu'ils étaient de nationalité différente ; mais il affirme nettement que ces deux peuples étaient de même race et de même langue, et il donne les raisons de son sentiment, dans le chapitre VI.

En général, Oihénart, Basque très instruit, est un excellent guide en ces matières. Néanmoins, les meilleurs historiens ont des détails faibles, que la critique doit examiner de près.

Tel est le cas de son chapitre III du livre I^{er}, où, dans son désir de rejeter les Cantabres au sud, il les pousse, par-dessus l'Asturie de Santillane, jusqu'à l'Asturie d'Oviedo. Cette théorie se brise devant les deux nécessités que nous venons d'indiquer, et qui sont :

1° Nécessité de placer les Cantabres au nord de Santander, pour laisser la place aux *Poesici*, que Ptolémée y place, à la suite des Astures.

2° Nécessité de faire arriver les Cantabres jusqu'aux sources de l'Ebre, au fond de l'Alava, pour rester fidèle au texte de Pline.

En faisant commencer les Cantabres à Laredo, au nord de Santona, pour les étendre, par-dessus Santander, jusqu'à l'Asturie d'Oviedo, Oïhénart enlève leur place aux *Poesici*, peuples d'autant plus autorisés à rester chez eux qu'ils y sont encore, sous le nom de *Pasiegos*, ainsi que l'explique d'une façon fort intéressante M. Graslin, ancien consul de France à Santander, dans son livre intitulé *De l'Ibérie*.

An reste, la séparation géographique des Cantabres et des Vascons perd beaucoup de son intérêt si l'on reconnaît, avec Oïhénart, que cette séparation n'implique pas des nationalités différentes.

Ils parlent la même langue, donc ils sont frères ; car la langue est le signe extérieur de la nationalité.

(135) Vascones, ut fama est, alimentis talibus usi,
Produxere animas (...)
Sed Cantaber unde
Stoicus, antiqui praesertim aetate Metelli ?
Juven., *Satir.*, XV, v. 94, 95, 109, 110.

(136) Oïhénart, *Notit. utriusque Vasconiae*, l. I, cap. I et V.

(137) *Ibid.*, lib. I, cap. VI.

(138) Hervas, *Catalogo de las lenguas de las naciones conocidas*, tratado III, t. III, in-8°, Madrid, 1800.

(139) Paris, 3 août 1870.
Monsieur,

La tribu au sujet de laquelle vous ayez bien voulu me faire l'honneur de m'écrire est celle des *Chaouïas*.

Elle est située dans la province de Constantine, à 145 ou 150 kilomètres au sud du chef-lieu ; entre Lambessa et Biskara, au pied des montagnes de l'Aurès, chaînon détaché du grand Atlas.

Les Chaouïas sont à une journée de marche environ de Lambessa.

En 1856, je revenais de Biskara à Constantine, en compagnie de quelques touristes. Au lieu de suivre la route qui va joindre Batna par El-Kantara et El-Oultaïa, route véritablement impériale, nous nous résolûmes à passer par les contreforts de l'Aurès et les ruines de Lambessa, distantes de Batna d'environ 9 kilomètres.

Assaillis par des pluies torrentielles, nous dûmes passer vingt-quatre heures dans une tribu dont les habitants, sauf quelques-uns, qui, sortis de leur pays, marmottaient quelques mots d'arabe, ne comprenaient pas les indigènes qui nous accompagnaient.

C'était la tribu des Chaouïas.

Ils débitaient néanmoins, mais sans plus les comprendre que nos paysans ne comprennent les prières latines, les *rekas* ou versets du Coran.

Leur costume était d'ailleurs le même que celui des Arabes purs, et certains avaient un chapelet qu'ils égrenaient, en répétant, à chaque coup de leur pouce chassant un grain devant lui, le mot *Allah* ! en arabe, Dieu.

Pendant que nous étions chez les Chaouïas survint un officier supérieur fort distingué, M. le colonel Séroka, qui a depuis commandé la subdivision de Batna, et qu'avait attiré ma présence dans cette tribu.

Il me raconta que les Chaouïas, qui ne comprenaient pas les Arabes et que les Arabes ne comprenaient pas, s'entendaient avec les bûcherons basques qui travaillaient dans la forêt de Batna, et il avait compté sur moi pour le renseigner exactement à cet égard.

Malheureusement, quoique mon nom et mon origine fussent tout à fait basques, je ne savais pas le premier mot de la langue de mes pères.

Plus tard, dans les longues années que j'ai passées à Constantine, le même fait m'a été affirmé par un grand nombre de personnes, notamment par des officiers chargés d'attributions politiques dans le pays, et en dernier lieu par un entrepreneur des travaux publics et un agent des finances, *Basques tous les deux*.

Il va sans dire que les deux idiomes n'étaient pas les mêmes, mais que leurs affinités donnaient à des individus d'origine si opposée les moyens de s'entendre dans une certaine mesure.

Je vous prie, monsieur, d'agréer, etc., etc.

VICTOR DE HARAMBURE,

ancien procureur impérial à Constantine.